

ЎЗБЕКИСТОН РЕСПУБЛИКАСИ
ОЛИЙ ВА ЎРТА МАХСУС ТАЪЛИМ ВАЗИРЛИГИ

БУХОРО ДАВЛАТ УНИВЕРСИТЕТИ
ФИЛОЛОГИЯ ФАКУЛЬТЕТИ
НЕМИС ВА ФРАНЦУЗ ТИЛЛАРИ КАФЕДРАСИ

«Ҳимояга рухсат этилсин»

Факультет декани

_____ А.А.Ҳайдаров

«_____» _____

4-курс талабаси Насуллаева Мадина Нўмон қизининг «Analyse des champs lexicoux des verbes» (“Феъл майдонларида лексик таҳлил”) мавзусидаги

БИТИРУВ МАЛАКАВИЙ ИШИ

5120100 - Филология ва тилларни ўқитиш (француз тили)

таълим йўналиши

Илмий раҳбар:

доц. Р.Р.Бобокалонов

Тақризчи:

М.М.Жўраева

БУХОРО – 2017

**BuxDU Filologiya fakulteti fransuz filologiyasi ta'lim yo'nalishi bitiruvchisi
Nasulloyeva Madina No'mon qizining «Analyse des champs lexicaux des
verbes» (« Fe'llarning leksik maydoni tahlili ») mavzuidagi malakaviy bitiruv
ishiga**

TAQRIZ

Mamlakatimizda «Ta'lim to'g'risida»gi qonun, «Kadrlar tayyorlash milliy dasturi», «Chet tillarni o'rganish tizimini yanada takomillashtirish chora-tadbirlari to'g'risida» gi qarorlarda ta'kidlanganidek, xorijiy tillarni o'qitishning yangi pedagogik texnologiyasini ishlab chiqish va o'quv jarayonini jadallashtirish uchun zamonabop darsliklar, o'quv qo'llanmalar va metodik ko'rsatmalar chop etishga alohida e'tibor berilmoqda. Kun sayin rivojlanayotgan O'zbekistonning kelajakda yanada taraqqiy etishi va yuksalishida, xorijiy mamlakatlar bilan har tomonlama siyosiy, iqtisodiy va ma'naviy-ma'rifiy aloqalarning mustahkamlanib borishida chet tillarni atroflicha mukammal o'rganishning ahamiyati beqiyosdir.

Nasulloyeva Madina No'mon qizining «Analyse des champs lexicaux des verbes» (« Fe'llarning leksik maydoni tahlili ») mavzuidagi malakaviy bitiruv ishi qiziqarli va dolzarb hamda yangiliklarga boy. Ish fransuz tilida bajarilgan, orfografik va texnik xatolar ham uchraydi, ammo ularni oson tuzatish mumkin.

Nasulloyeva Madina No'mon qizining «Analyse des champs lexicaux des verbes» (« Fe'llarning leksik maydoni tahlili ») mavzuidagi BMI uch bob, uning tarkibiy qismlari, shuningdek, xulosa va foydalanilgan adabiyotlar ro'yxatidan tashkil topgan. Bitiruvchi, dastavval, mavzu bo'yicha amalga oshirilgan ishlarini umumlashtirishga erishgan. Yangi nazariy ma'lumotlar bilan ishni to'ldirgan, tilshunos olimlarning mavzuni o'rganganlik darajalariga e'tibor qaratgan. Ishda talabaning fransuz yozma nutqida bilimini yanada chuqurlashtirgani seziladi. Ishda yetarli darajada ilmiy adabiyotlar, internet materiallari va ilmiy izlanishlardan foydalangan.

Talaba bu vazifani muvaffaqiyatli yakunlagan. Bir so'z bilan aytganda, bajargan ish DTS talablariga mos keladi va uni ijobiy baholash mumkin.

Taqrizchi:

M.M.Jo'rayeva, filologiya fanlari doktori

Sommaire

Table des matières

Introduction.....	4.
Chapitre 1. Problèmes théorétiques des champs lexicaux des verbes	7.
1.1. La catégorie de l'aspect : caractères généraux des verbes	9.
1.2. La relation aspect – aspectivité des verbes	12.
1.3. Problèmes directement liés aux classes aspectuelles	14.
1.4. Les verbes de parole transitifs et intransitifs	24.
Chapitre 2. La formation et la construction de valeurs verbales	
2.1. La formation des verbes par préfixes	26.
2.2. La catégorie de la voix des verbes	29.
2.3. La valence du verbe : La théorie de la valence de L. Tesnière	31.
Chapitre 3. Champ sémantique et champ lexical des verbes	
3. 1. Le champ sémantique des verbes	39.
3.2. Définition des champs lexicaux et des champs sémantiques	45.
3.3. Construire des champs lexicaux et des champs sémantiques	48.
3.4. L'Analyse lexical des verbes de parole	52.
Conclusion	55
Notes et références	57.
Bibliographie	61

Introduction

En lexicologie, le terme «champ» est utilisé pour désigner la structure d'un domaine linguistique donné. Les deux notions de «champ sémantique» et de «champ lexical» sont très souvent mélangées. Toutefois, lorsqu'on les distingue, on réserve généralement le terme champ sémantique pour caractériser le fonctionnement propre à une unité lexicale, et celui de champ lexical pour décrire des relations entre plusieurs unités lexicales.

On peut, dans cette perspective, appeler champ sémantique l'aire couverte par la ou les significations d'un mot de la langue à un moment donné de son histoire, c'est-à-dire appréhendée en synchronie. Lorsque le mot observé est polysémique (c'est-à-dire possède plusieurs significations différentes, mais apparentées), la description de son champ sémantique doit rendre compte tout à la fois de la parenté de sens et des différences entre les significations du mot. Ainsi le champ sémantique de «peinture» couvre-t-il les diverses significations que prend ce mot, par exemple, dans «*peinture en bâtiment*», «*peinture à l'huile*», «*peinture beige*», «*peinture impressionniste*», «*peinture murale*», «*peinture de mœurs*», etc. Diverses approches théoriques ont été proposées pour appréhender le champ sémantique des polysèmes en termes de noyau de sens commun et de différences liées à la diversité des emplois en contexte. Les unes s'inscrivent dans la perspective structuraliste de la sémantique dite componentielle (Bernard Pottier, François Raistier), d'autres dans le cadre de la psychomécanique de Gustave Guillaume¹. D'autres enfin proposent des modèles formels dans lesquels le champ sémantique d'un mot est caractérisé comme un espace de sens apparentés qui se trouve construit de façon dynamique par l'interaction entre le mot considéré et les mots qui l'entourent dans l'énoncé².

En revanche, en cas d'homonymie, c'est non plus un unique champ sémantique qu'il faut décrire, mais plusieurs. Ainsi le mot «grève» se verra-t-il associer deux champs sémantiques distincts: le premier correspondant à des emplois du type «se promener sur la grève», le second à des emplois du type «se mettre en grève»³.

1 Cité par Jacqueline Picoche, *Structures sémantiques du lexique français*, 1986

2 Bernard Victorri dans *La Polysémie, construction dynamique du sens*, 1996

3 FUCHS, « Champ sémantique et champ lexical », *Encyclopædia Universalis*, consulté le 6 mai 2017.

Un champ lexical est un ensemble de mots (de différentes classes grammaticales) et d'expressions renvoyant tous au même thème. Relever un champ lexical dans un texte, c'est relever tous les mots et expressions renvoyant au même thème. Diversité des champs lexicaux: Les champs lexicaux peuvent contenir des noms, des adjectifs, des verbes, voire des adverbes, des expressions... Exemple: champ lexical des animaux.

Noms: *canards, chats, chiens, girafes...*

Verbes : *dévorer, aboyer, pondre, rugir...*

Adjectifs: *docile, sauvage, familier...*

Adverbes: *docilement, sauvagement, familièrement...*

Expressions: *malin comme un singe, rusé comme un renard, fort comme un ours, grand comme une girafe.*

La linguistique est une discipline scientifique s'intéressant à l'étude du langage. Elle se distingue de la grammaire, dans la mesure où elle n'est pas prescriptive, mais descriptive. La prescription correspond à la norme, c'est-à-dire ce qui est jugé correct linguistiquement par les grammairiens. À l'inverse, la linguistique descriptive des linguistes se contente de décrire la langue telle qu'elle est et non telle qu'elle devrait être. On trouve des témoignages de réflexions sur le langage dès l'Antiquité avec des philosophes comme Platon. Cependant il faut attendre le XX^e siècle pour voir se dégager une approche scientifique autour des faits de langues.

Ferdinand de Saussure a grandement contribué à la description du langage et des langues, notamment avec son influent « *Cours de linguistique générale*⁴ » qui est devenu un classique dans ce domaine et a imposé la conception structurale du langage qui domine largement la linguistique contemporaine en dépit des conflits d'écoles.

Martinet a aussi contribué à cette discipline avec son ouvrage "*Éléments de linguistique générale*⁵" présentant les divers faits de langues. Toutefois, Chomsky a

URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/champ-semantique-et-champ-lexical/> <https://www.salle34.net/les-champs-lexicaux/> .

⁴ Ferdinand de Saussure, « *Cours de linguistique générale* », 1916.

⁵ Martinet, « *Éléments de linguistique générale* » 1967

posé les bases de la linguistique générative, qui est un modèle parmi d'autres. Le travail descriptif de la linguistique peut se faire selon trois bases principales :

- *études en synchronie et diachronie*: l'étude synchronique d'une langue s'intéresse seulement à cette langue à un moment donné de son histoire, à un seul de ses états, tandis que l'étude diachronique s'intéresse à son histoire, à son évolution, la situe dans une famille de langues, et décrit les changements structurels qu'elle a subi dans le temps ;

- *études théoriques et appliquées* : la linguistique théorique étudie la création de structures permettant la description individuelle de langues ainsi que les théories cherchant à dégager des invariances ou des symétries ;

- *études contextuelles et indépendantes* : l'étude contextuelle indique qu'on s'intéresse aux interactions et aux relations entretenues entre le langage et le monde, tandis que l'étude indépendante indique qu'on considère le langage pour lui-même, indépendamment de ses conditions extérieures.

Chapitre 1. Problèmes théorétiques des champs lexicaux des verbes

1.1. La catégorie de l'aspect : caractères généraux des verbes

Les recherches sur l'aspect verbal se trouvent au carrefour des études de sémantique linguistique, d'inspiration générative ou philosophique, de la théorie des modèles, ainsi que des théories actuelles sur le discours.

L'aspect, c'est la catégorie verbale qui a connu une évolution historique singulière dans les théories grammaticales car on a considéré que seules quelques langues disposent de cette catégorie grammaticale. Peu à peu, elle a réussi à provoquer l'intérêt des linguistes, s'avérant la catégorie centrale de tout procès exprimé par le verbe, "la pièce maîtresse de l'architecture du verbe" comme la considérait G. Guillaume : "*L'aspect est une forme qui, dans le système même du verbe, dénote une opposition transcendant toutes les autres oppositions du système et capable ainsi de s'intégrer à chacun des termes entre lesquels se marquent les dites oppositions.*"

L'aspect est une catégorie grammaticale qui exprime la représentation que se fait le sujet parlant du procès exprimé par le verbe (ou par le nom d'action), c'est-à-dire la représentation de sa durée, de son déroulement ou de son achèvement (*aspect inchoatif, progressif, résultatif, etc.*), alors que les temps, les modaux et les auxiliaires de temps expriment les caractères propres du procès indiqué par le verbe indépendamment de cette représentation du procès par le sujet parlant.

La difficulté d'identifier l'aspect dans le système verbal des langues romanes à cause des marqueurs syncrétiques aspectuo-temporels a conduit les linguistes à des recherches plus poussées dans le domaine, et à des découvertes grosses de conséquences pour l'ensemble de la théorie de l'aspect.

Catégorie grammaticale caractérisant surtout la classe des verbes, l'aspect se définit comme une qualité inhérente au procès ; il en exprime l'état d'achèvement, indépendamment de tout mode ou repère chronologique : *Le malheur a vite choqué.* / *Le malheur choque vite* sont deux formes identiques en ce qui concerne le mode mais qui s'opposent par leur aspect.

La notion d'aspect verbal est apparue en linguistique française comme le résultat d'une tentative de transposition à la description des mécanismes grammaticaux du

français d'une catégorie qui provient des descriptions du russe et des autres langues slaves, qui possèdent des moyens morphologiques spécifiques pour marquer cette catégorie dans les formes verbales.

À ces tentatives de recherche, dans le verbe français, de catégories sémantiques et de traits formels équivalents à ceux des langues slaves sont venues s'ajouter les apports des études portant sur les langues classiques - spécialement le latin - concernant l'aspect verbal.

La discussion provient de ces tentatives de recherche ayant pour but de décrire dans les langues romanes ces catégories déjà étudiées dans d'autres langues: le terme générique d'aspect verbal est appliqué généralement à des phénomènes dont l'hétérogénéité a empêché les linguistes d'en donner une définition satisfaisante; cet état de choses a généré une certaine confusion chez les chercheurs.

Les langues romanes et le français a fortiori ne sont pas considérées comme des langues où l'aspectualité jouent un rôle prépondérant parmi les catégories verbales. Plusieurs linguistes français ont été préoccupés par la question de l'aspect, tel qu'il se manifeste dans les langues romanes et particulièrement en français.

On y remarque une grande diversité de points de vue et de méthodes d'analyse, qui portent sur divers problèmes concernant l'aspect : définition de cette catégorie selon ses expressions linguistiques dans diverses langues, distinction entre aspect grammatical et aspect lexical, étude des rapports entre l'aspect, le mode et le temps, identification et analyse de divers marqueurs aspectuels

Mais cette diversité concernant les problèmes de l'aspect a comme but commun celui observé par B. Pottier dans son « *Essai de synthèse sur l'aspect* » : celui de “*construire un outil conceptuel capable de servir de référence commune.*”

Les études des logiciens s'ajoutent à celles des linguistes. Et en ce sens, J.P. Desclès, dans cet effort de définir l'aspect, dans son recueil « *La notion d'aspect* »,⁶ présente les résultats de ses études dans le domaine de la “*construction formelle de la catégorie grammaticale de l'aspect*”.

⁶ Desclès J.P. « La notion d'aspect », 1980 : 195-229

Les études des aspectologues français, dont nous avons rappelé ici quelques-unes des plus importantes, ont achevé à des résultats notables dans l'analyse de l'aspect. Celui-ci n'est plus considéré comme une catégorie purement verbale, mais comme une catégorie qui se manifeste au niveau du procès exprimé par le verbe, dans le cadre de la prédication. Le rôle des actants est maintenant pris en compte par tous les chercheurs qui s'occupent de l'aspect.

En façon de conclusion sur le problème historique, on a constaté que seul le système slave présente l'originalité d'opposer, pour l'expression de l'aspect, des verbes complètement différents et non pas des conjugaisons complémentaires dans un même verbe. Cette originalité a constitué dans l'histoire de la linguistique une condition favorable pour l'identification de la catégorie de l'aspect.

1.2. La relation aspect – aspectivité des verbes

La controverse sur la question de savoir un certain nombre d'ambiguïtés terminologiques et définitoires, dont celle de la distinction entre aspectualité, d'une part, et actionnalité, de l'autre. Cette distinction correspond à celle – plus traditionnelle – entre aspect, “*aspect grammatical*” et “*aspect lexical*”. Comme le suggère le terme d’“*aspect grammatical*”, l'aspectualité s'exprime souvent dans la grammaire ou, plus précisément, dans la morphologie. Dans un souci de clarté terminologique, il semble utile de réserver le terme “aspect” à l'aspectualité exprimée par des morphèmes grammaticaux différents.

Cela permet de différencier l'aspect proprement dit des autres moyens d'expression de valeurs aspectuelles qui comprennent, par exemple, des éléments lexicaux tels des adverbes. Ce choix terminologique rend compte aussi de la différence entre *l'imparfait* et le *passé perfectif* dans les langues romanes, différence d'aspectualité qui ne s'exprime pas à travers une morphologie spécifiquement aspectuelle et qui, par conséquent, ne peut être considérée comme différence d'aspect au sens strict que sous réserve.

L'aspectivité semble se trouver sous la dépendance de l'aspect grammatical car, comme le montre R.Martin “*l'information aspectuelle véhiculée par la désinence est*

*capable de changer à tel point le contenu aspectif du lexème qu'il peut en être quasiment inverse*⁷ et il donne l'exemple du verbe «savoir», qui, étant imperfectif par son aspectivité, se combine naturellement avec l'imparfait pour exprimer son sens primaire ; au passé simple, « savoir » n'a pas le même sens car il devient perfectif en présence de cette forme temporelle perfective ; cet autre sens s'accorde avec cette nouvelle valeur aspectuelle : *il sut que= il apprit que*.

Par conséquent certains ont pu trouver une référence à l'action:

- *inceptive* (l'action à son point de départ),

- *perfective* (l'action amenée à terme), ou

- *itérative* (l'action qui se répète), et ainsi de suite; le système variant selon l'auteur. Un défaut identifiable de cette perspective est son ambivalence entre les formes de temps et ses capacités de caractériser l'*action objective*. Par exemple, le grec n'a pas de forme de temps *itérative*, et souvent l'action *aoriste* n'est pas ponctuelle.

Cette analyse a de la difficulté à expliquer la description du même événement utilisant, par exemple, *l'aoriste* et le présent, puisque la mesure objective du type d'action ne peut être définie seulement en termes d'usage verbal. De plus, il est arbitraire de caractériser toute action entrant dans seulement trois catégories objectives. Cette façon de voir a été grandement mise en avant par les grammaires grecques, la plupart de ces outils ayant été écrits il y a au moins cinquante ans.

Plusieurs chercheurs ont développé l'idée de l'opposition entre aspect et aspectivité, insistant sur la nécessité de distinguer entre :

- "*aspect et mode d'action* »,

- "*aspect et modalité d'action* »,

- "*aspect et aspectivité* »,

- "*aspect grammatical et aspect lexical*".

⁷R.Martin, 1988 :7

Dans l'opinion de Teodora Cristea⁸, il existe un rapport entre le thème lexical du verbe et l'aspect grammatical de celui-ci, et elle distingue "deux classes sémantiques de verbes qui par leur nature lexicale même sont aptes à exprimer des procès achevés (à terme fixe) ou inachevés (dont le déroulement peut se prolonger indéfiniment). On oppose ainsi des verbes terminatifs (ponctuels, momentanés ou instantanés) et des verbes non-terminatifs (cursifs). Les premiers indiquent une action qui se trouvent arrêtée par une limite naturelle : *naitre, mourir, trouver, entrer, sortir, achever, finir, accomplir*, etc.

Les seconds ont un thème qui implique la durée de l'action : *courir, nager, circuler, chasser, pourchasser, régner, jalouser, aimer, habiter, pleurer, pleuvoir, parler, bavarder*, etc."

Toujours à propos de l'aspectivité, R.Martin remarque que : "*l'idée de durée entre implicitement dans tout lexème verbal. Mais il se peut qu'elle en constitue un sème essentiel (préserver : composante 1 = «état d'esprit ou dispositions louables »; composante 2 = «ces dispositions sont maintenues sans défaillance pendant un certain temps », si ce n'est tout le noyau sémique (durer, continuer,)*"⁹

À son avis, il y a aussi d'autres caractérisations possibles du procès dont les informations se trouvent dans le lexème verbal:

- la **progression** (*grandir, vieillir, progresser*, etc.),
- l'**itération** (*radoter, répéter*, etc.),
- l'**inchoativité** (*s'enfuir, poindre, débiter, commencer*, etc.),
- l'idée de **perfectif** (*abattre, aboutir, casser, entrer, fermer, sortir, tomber*, etc.)

ou

- l'idée **d'imperfectif** (*admirer, aimer, chasser, cultiver, danser, dormir, écrire, travailler, voyager*, etc.)

Ces traits se combinent pour dériver les différents types d'événements. Par exemple, l'événement « *boire de l'eau* » est une « activité » [+ étendu, -borné], tandis

⁸ Linguiste du grec.

⁹ Martinet, « Éléments de linguistique générale » 1967

que « boire un verre d'eau » est un «accomplissement» [+étendu, +borné]. Le complément d'objet, qui est [+étendu, -borné] dans le premier cas et [+étendu, +borné] dans le second cas, contribue du syntagme verbal dans son ensemble.”

Toujours dans le même article, «*Sur la syntaxe de l'aspect*», J.Guéron rappelle que : “*l'aspect, par contre, n'est pas un trait inhérent à la racine d'un item lexical, mais un trait grammatical indépendant de la racine. On peut dire que l'Aspect fonctionne comme l'aspect d'un item lexical en définissant son contenu descriptif d'abord en termes d'espace, ensuite en termes de temps; tandis que l'aspect fonctionne comme un trait d'Aspect sur le morphème de temps qui lui permet de définir un intervalle temporel.*”¹⁰

Et c'est ce rapport entre aspect et aspectivité, leurs influences respectives et les conséquences qui en découlent que nous nous proposons d'étudier sur la classe des verbes de sentiment.

1.3. Problèmes directement liés aux classes aspectuelles

En tenant compte de l'aspectivité, les chercheurs ont employés plusieurs notions pour la partition binaire des verbes :

- « perfectif »/« imperfectif »,
- « duratif » / « ponctuel »,
- « terminatif »/« non-terminatif »,
- « transitionnel »/« non-transitionnel ». Ces notions, assez transparentes sémantiquement, ne font que caractériser les types de procès qu'ils nomment.

Z.Vendler¹¹, en faisant une classification des verbes anglais en fonction de leurs traits aspectuels:

- usage possible ou impossible de la forme progressive;
- bornage ou non bornage du procès exprimé par le verbe;
- durée ou non durée du procès.

¹⁰ J.Guéron, «*Sur la syntaxe de l'aspect*», 1987

¹¹ Z.Vendler, *Linguistics and Philosophy*, chap.IV « Verbs and times », 1967,15

Tout d'abord il faut préciser, qu'on parle de *types de verbes* et les quatre notions qu'il emploie, seront appelées des classes aspectuelles par la suite. En vertu des traits aspectuels, le linguiste distingue quatre classes de verbes :

- les verbes d'activité («activities»);
- les verbes d'accomplissement («accomplishments»);
- les verbes d'achèvement («achivements»);
- les verbes d'état («states»).

Vendler a établi sa classification des procès en adoptant tout à la fois un point de vue cognitif et linguistique visant à prédire la manière dont vont se comporter ces unités linguistiques à partir de la manière dont tout sujet cognitif appréhende les événements. Ainsi, à partir de ces trois critères, Vendler parvient à dégager quatre types de comportements cognitifs vis-à-vis des événements qui permettent de classer les procès:

- les *états* qui sont non dynamiques, non bornés et non ponctuels: “être rouge”, “se trouver”, “être malade”...
- les *activités* qui sont dynamiques mais non bornées et non ponctuelles: “travailler”, “manger”, “attendre”...
- les *accomplissements* qui sont dynamiques et bornés mais non ponctuels: “aller”, “traverser”
- les *achèvements* qui sont dynamiques, bornés et ponctuels: “s'endormir”...

Les *états* renvoient à une propriété, à une situation stable. Il existe deux sortes d'états :

- les états *nécessaires* qui ne comportent ni début ni fin
- les états *contingents* qui comportent un début et une fin.

Tous ces traits aspectuels que R. Martin applique aux classes vendleriennes, le conduit à un classement plus nuancé des procès, qu'il distribue en huit classes :

- 1 . procès statifs non bornés (ex : *Je suis à Paris.*) ;
2. procès statifs bornés (ex : *Je suis à Paris jusqu'au 15 août.*) ;
3. procès d'activité transitionnels (ex : *Il répand de l'eau sur le sol.*) ;
4. procès d'activité non transitionnels (ex : *Il pousse le chariot.*) ;

5. procès d'accomplissement transitionnels (ex : *Il trace un cercle.*) ;
6. procès d'accomplissement non-transitionnels (ex : *Il court un 100 m plat.*) ;
7. procès d'achèvement transitionnels (ex : *Il atteint le sommet.*) ;
8. procès d'achèvement non transitionnels (ex : *L'obus éclate.*) ;¹²

on compte des verbes de qualité (la propriété est relative à une qualité), des verbes d'état (la propriété renvoie à un état), des verbes spatiaux statiques ainsi que des processus mentaux :

- verbes de qualité : “être rouge”, “être mauvais” ;
- verbes d'état : “être malade” ;
- verbe spatial : “se trouver” ;
- processus mental : “savoir”.

Le comportement des procès discrets – les verbes d'action – est inverse à celui des procès compacts en ce sens qu'ils présentent un caractère quantifiable et discontinu parce que leur notion renvoie à une succession finie de changements d'état : “*chercher*”, “*travailler*”, “*discuter*”, “*fumer*”, “*dormir*”.

1.4. Les verbes de parole transitifs et intransitifs

L'étude quantitative de Charolles, Lamiroy ¹³ est fondée sur une liste de 515 verbes sélectionnés sur la base d'un critère sémantique : les verbes de parole prennent un sujet humain et ne peuvent entrer dans une construction du type $N_0 V (E + (de + E) N_1) + (de ce + E) Que P$, sans que N_0 dise ou écrive un mot. D'après Gross¹⁴, ce genre de verbes se définit par la structure suivante : $No V (N1 + que P) à N2$: *Paul annonce l'arrivée de Marie à Pierre/Paul annonce que Marie arrive à Pierre.*

Giry-Schneider¹⁵ note une deuxième structure pour des verbes tels que *prier*, *défier*, *avertir*, *accuser*, *menacer*, *remercier*, *convaincre*, *féliciter*, *instruire* :

$No V N1 de N2$: *Paul avertit Pierre de l'arrivée de Marie.*

¹² R.Martin, 1988 :7

¹³ Charolles, Lamiroy, 2001

¹⁴ Gross (1975 : 9)

¹⁵ Giry-Schneider (1981 : 1994)

La structure intransitive peut être représentée comme suit :

No V (E + NLoc) - *Paul (zozote + bégaye + tchatche) au bureau.*

Du point de vue sémantique, un verbe de parole est un verbe qui dénote une activité linguistique du sujet parlant visant normalement à communiquer un message à quelqu'un. Comme il y a transmission d'un « objet » (le message) à un tiers, les verbes de parole ont été mis en rapport avec les verbes datifs¹⁶. Les verbes de parole retenus dans ont été annotés comme transitifs ou intransitifs à partir de dictionnaires¹⁷ (Robert, Bescherelle) et ont été complétés). La répartition - 149 verbes intransitifs versus 366 transitifs - fait apparaître un net avantage en faveur des transitifs, avantage qui va globalement dans le sens de l'hypothèse que les verbes de parole sont tendanciellement transitifs.

Puisque les verbes de parole sont, majoritairement, des verbes transitifs, la question se pose de savoir pourquoi certains verbes de parole sont tout de même intransitifs. Celui-ci prédit un rapport inverse entre transitivité syntaxique et spécification sémantique : plus le sémantisme d'un verbe serait spécifié, plus le verbe serait saturé lexicalement et plus il serait intransitif. Ainsi, plus le verbe spécifie par exemple la manière de parler, plus il aurait tendance à ne pas profiler l'objet. C'est ce qui est notamment suggéré par les paires suivantes :

1. Transitif	-	Intransitif
<i>Chanter</i>		Vocaliser/jodler
<i>Dire</i>		Bégayer/grasseyer/chevroter
<i>Enoncer</i>		Fabuler/délirer
Contester		Ergoter/chinoisier/chicaner
2. Transitif	-	Intransitif
<i>Crier</i>		Criailler
<i>Critiquer</i>		Criticailler
<i>Disputer</i>		Disputailler
<i>Rimer</i>		Rimailler

¹⁶ Guillet, Leclère, 1992 ; Kübler, 1994.

¹⁷ Charolles, Lamiroy, 2001

Les quelques exemples donnés ci-dessous montrent que les deux principes pour les verbes de parole :

Transitif - Intransitif

Chercher Fouiner, Fureter

Attendre Poireauter

Pêcher Braconner

Tableau 1 : Classes sémantiques de verbes de parole

Classe VI. 1.1 : *Réciproquer, Recauser, Reparler*

Classe VI. 1.2 : *Acquiescer, Broder, Chicaner, Chinoiser, Chipoter, Convenir, Digresser, Disconvenir, Ergoter, Insister, Mégoter, Pinailler, Polémiquer, Tergiverser*

Classe VI. 2.1 : *Babiller, Bafouiller, Bégayer, Bléser, Chevroter, Couiner, Criailler, Iodler, Jodler, Grasseyer, Nasiller, Zézayer, Zozoter*

Classe VI. 2.2 : *Aboyer, Barrir, Bêler, Beugler, Blatérer, Braire, Bramer, Cacarder, Caqueter, C(r)oasser, Feuler, Gazouiller, Glapir, Glousser, Hennir, (H)ululer, Jacasser, Japper, Meugler, Miauler, Mugir, Pépier, Piailler, Piauler, Ronronner, Roucouler, Striduler*

Classe VI. 2.3 : *Cafouiller, Éructer, Fanfaronner, Fulminer, Grognasser, Grognonner, Jaboter, Maugréer, Pester, Protester, Rager, Râler, Récriminer, Rouscailler, Rouspéter, S'esclaffer, Tempêter, Tonitruer, Tonner, Vitupérer*

Classe VI. 3 : *Jargonner, Joualiser, Jurer ('utiliser des jurons), Patoiser*

Classe VI. 4.1 : *Bavarder, Blablater, Converser, Deviser, Discourir, Discutailler, Discuter, Ecrivaitter, Ecrivasser, Jacter, Jaspiner, Papoter, Parloter, Pérorer, Tartiner, Tchatcher*

Classe VI. 4.2 : *Délirer, Dérailler, Déraisonner, Divaguer, Extravaguer, Fabuler, Radoter, Ratiociner, Vaticiner*

Classe VI. 4.3 : *Bavasser, Baver, Bavochoer, Blaguer, Cancaner, Clabauder, Criticailler, Déblatérer, Dégoiser, Galéger, Ironiser, Jaser, Médire, Plaisanter, Potiner, Soliloquer, Targuer(se)*

Classe VI. 5.1 : *Mentir, Apostasier, Parjurer*

Classe VI. 6.1 : *Argumenter, Conférer, Débattre, Disputer, Dissarter, Laiïusser, Plancher, Pétrarquiser, Rimaitler*

Classe VI. 6.2 : *Baratiner, Bonimenter, Cabotiner, Dogmatiser, Disputailler, épiloguer, Marivauder, Motionner, Palabrer, Parlementer, Pétitionner, Pontifier*

Classe VI. G : *Parler, Causer*

Les verbes dénotant des cris d'animaux sont en caractère droit.

Les emplois recueillis sont parfois peu nombreux (par ex. *grognasser* : 2 cas; *iodler* : 1 cas), effectivement inexistant (par ex. *jodler*, *réciproquer* et *tchatcher*) et donc non pris en compte dans la suite. La liste des 142 verbes de parole pour lesquels nous avons recueillis au moins un emploi :

Aboyer	Acquiescer	Apostasier	Argumenter	Babiller	Bafouiller
Baratiner	Barrir	Bavarder	Bavasser	Baver	Bavochoer
Bégayer	Béler	Beugler	Blablater	Blaguer	Blatérer
Bléser	Bonimenter	Braire	Bramer	Broder	Cabotiner
Cacarder	Cafouiller	Cancaner	Caqueter	Causer	Chevroter
Chicaner	Chinoiser	Chipoter	Clabauder	Coasser	Conférer
Convenir	Converser	Couiner	Criailler	Criticailler	Croasser
Débattre	Déblatérer	Dégoïser	Délirer	Dérailler	Dérasonner
Deviser	Digresser	Disconvenir	Discourir	Discutailler	Discuter
Disputailler	Disputer	Dissarter	Divaguer	Dogmatiser	Ecrivaitler
Ecrivasser	Epiloguer	Ergoter	Eructer	Extravaguer	Fabuler
Fanfaronner	Feuler	Fulminer	Galéjer	Gazouiller	Glapir
Glousser	Grasseyer	Grognasser	Grognonner	Hululer	Insister
Iodler	Ironiser	Jaboter	Jacasser	Jacter	Japper
Jargonner	Jaser	Jaspiner	Jurer	Lafusser	Marivauder
Maugréer	Médirer	Mentir	Meugler	Miauler	Motionner
Mugir	Nasiller	Opiner	Palabrer	Papoter	Parjurer
Parlementer	Parler	Parloter	Patoïser	Pépiër	Pérorer
Pester	Pétitionner	Pétrarquiser	Piauler	Pinaitler	Pindariser
Plaisanter	Plancher	Polémiquer	Pontifier	Potiner	Protester
Radoter	Rager	Râler	Ratiociner	Recauser	Récriminer
Reparler	Rimaitler	Ronronner	Roucouler	Rouscailler	Rouspéter
Soliloquer	Striduler	Tartiner	Tempêter	Tergiverser	Tonitruer
Vaticiner	Vitupérer	Zézayer	Zozoter		

Il découle de ce qui précède que des verbes hautement intransitifs ont comme seul type de complément des cas d'incise : c'est le cas, dans le corpus étudié, de verbes comme par exemple *cafouiller*, *feuler* ou *médirer*:

Cafouiller – *shovqin solmoq*: « Elle est à vous, la grosse voiture américaine devant le journal ? » **cafouilla**-t-elle, deux tons plus bas¹⁸. *Feuler* - *dodlamoq*: « Oh,

¹⁸M. Embareck, *Sur la ligne blanche*, 1984

dis donc », *feula-t-elle*, « *laisse-moi respirer, tu veux ? Je suis pas en cavale, moi !* ¹⁹ » *Médire – baqirib aytnoq*: « On peut être amoureux tout un jour de Mme Tallien », **médisent** les uns. « Elle n'inspire que les plaisirs des sens », renchérissent les autres.²⁰

Emplois intransitifs à	142 verbes intransitifs attestés dans Frantext	% (effectif)
100%	<i>acquiescer ; apostasier ; babiller ; bavarder ; bavochoer ; blablater ; blatérer ; blâser ; cabotiner ; converser ; digresser ; discutailler ; disputailler ; disserter ; divaguer ; écrivasser ; galéjer ; iodler ; laïusser ; marivauder ; mentir ; motionner ; parlementer ; parloter ; pétrarquiser ; pinailler ; pindariser ; plancher ; recauser ; reparler ; striduler ; tergiverser</i>	22,5% (32 V)
90-100%	<i>bavasser ; braire ; cancaner ; causer ; coasser ; conférer ; criailler ; déblatérer ; délirer ; dérailler ; déraisonner ; deviser ; discourir ; épiloguer ; ergoter ; extravaguer ; feuler ; hululer ; insister ; jaboter ; jacasser ; japper ; jaser ; médire ; meugler ; palabrer ; papoter ; parjurer ; parler ; pépier ; pester ; piauler ; polémique ; pontifier ; potiner ; récriminer ; tonronner</i>	26% (37 V)
80-90%	<i>aboyer ; barrir ; bêler ; cacarder ; cafouiller ; caqueter ; chipoter ; clabauder ; croasser ; dogmatiser ; écrivaiiller ; fabuler ; fanfaronner ; miauler ; mugir ; pérorer ; protester ; radoter ; ratiociner ; tempêter ; zézayer ; zozoter</i>	15,5% (22 V)
70-80%	<i>blaguer ; broder ; couiner ; disconvenir ; gazouiller ; grognonner ; jacter ; patoiser ; pétitionner ; plaisanter ; rimaiiller ; rouspéter ; soliloquer</i>	9% (13 V)
60-70%	<i>bonimenter ; bramer ; glousser ; jargonner ; jaspiner ; maugrèer ; opiner ; râler ; roucouler ; vaticiner</i>	7% (10 V)
50-60%	<i>argumenter ; baver ; bégayer ; chevrotter ; éructer ; fulminer ; grasseyer ; rouscailler ; tartiner ; tonitruer</i>	7% (10 V)
40-50%	<i>bafouiller ; ironiser ; rager ;</i>	2% (3 V)
30-40%	<i>beugler ; chicaner ; chinoiser ; débattre ; discuter ; nasiller</i>	4% (6V)
20-30%	<i>convenir ; dégoïser ; jurer ; vitupérer ; glapir</i>	3% (5)
10-20%	<i>baratiner ; disputer</i>	1,5% (2)
0-10%	<i>criticailler ; grognasser</i>	1,5% (2)

Emplois (in)transitifs des 142 verbes de parole dans les textes français.

Nous avons regroupé sous cette catégorie les verbes qui présentent 100 à 80% d'attestations d'emplois intransitifs. On y retrouve les catégories sémantiques caractérisées dans la partie précédente comme typiques des emplois intransitifs, notamment les verbes :

¹⁹ J. Vautrin, *Bloody Mary*, 1979

²⁰ J. Kristeva, *Les samouraïs*, 1990

- indiquant la façon dont les paroles sont produites : *babiller, zézayer, zozoter* ainsi que ceux renvoyant à des cris d'animaux : *aboyer, barrir, bêler, blatérer, braire, cancaner, clabauder, coasser, caqueter, feuler, croasser, hululer, hennir, meugler, pépier, piauler, ronronner* ;

Le verbe *criticailler* fait exception ici puisqu'il n'est jamais attesté comme verbe intransitif; dénotant une activité de ce type : *criailler, discutailier, disputailier, écrivailier, écrivasser*;

- renvoyant à l'état mental du locuteur : *divaguer, digresser, délirer, extravaguer, dérailler, déraisonner, fabuler, radoter, ratiociner* ;

- renvoyant au contenu non planifié des paroles : *bavarder, bavasser, blablater, causer, conférer, converser, discourir, deviser, galéjer ; parloter, potiner* ;

En voici quelques exemples :

*Je m'épiais : une heure plus tôt j'avais **babillé** avec ma mère : qu'avais-je annoncé?²¹ Ils **discutailent** dans un jargon imbitable pour moi²². Il avait construit tout le drame et les propos confus d'un fiévreux, qui lui-même **délirait**, n'avaient pu lui rendre son bon sens. Toujours la même folie de pauvre²³. La petite ? Allez, vaï, vous **galéjez** !²⁴*

Liste des verbes dénotant des cris d'animaux: *aboyer ; barrir ; bêler ; beugler ; braire ; brame (...)*

Rappelons que, comme nous l'avons signalé plus haut, aucun verbe indiquant un acte de langage, n'a été trouvé en emploi intransitif. Un fait important qui saute aux yeux quand on examine les verbes ci-dessus est que ceux qui renvoient à des cris d'animaux sont particulièrement nombreux. Or ils occupent une place à part parmi les verbes intransitifs « durs » dans la mesure où l'emploi intransitif renvoie au sens premier de ces verbes.

Le tableau ci-dessous indique le nombre de cas de discours direct ou d'incise attestés pour les verbes correspondant à des cris d'animaux :

²¹ J.-P. Sartre, *Les mots*, 1964

²² E. Hanska, *Les amants foudroyés*, 1984

²³ J. Guéhenno, *Jean-Jacques*, 1952

²⁴ M. Pagnol, *Marius*, 1931

	: « ... »	... V-il	Total transitifs
Aboyer	9	10	26
Barrir	1	2	6
Bêler	2	1	4
Braire	1	0	5
Cacarder	0	2	2
Caqueter	2	1	3
Clabauder	0	0	4
Coasser	1	0	4
Croasser	3	5	10
Feuler	0	1	1
Huhuler	1	0	1
Jacasser	1	1	6
Japper	4	0	7
Meugler	4	0	6
Miauler	4	1	20
Mugir	7	2	16
Pépier	3	0	6
Piauler	3	0	4
Ronronner	4	0	5

Parmi les verbes de parole intransitifs les plus robustes, on trouve en bonne place des verbes comme *converser, causer, deviser discourir discutaitler, parler* qui dénotent génériquement l'activité de parole ou ses prémices (*babiller*). Ces verbes mettent l'accent sur l'exercice de la faculté de langage, sur l'action même d'échanger des propos indépendamment de leur signification. Le fait que les verbes comme *bavarder, bavochoer, blablater, parloter, papoter, potiner, pérorer* soient également très bien représentés dans la catégorie des intransitifs « durs » n'a rien de surprenant dans la mesure où ils ne font qu'ajouter un trait descriptif aux verbes précédents, à savoir le fait que l'activité de parole qu'il dénote est non planifiée. Ce trait se retrouve avec *bavasser, cancaner, déblatérer*, sauf que ceux-ci sont marqués négativement, ils signalent que les paroles échangées sont peu importantes et/ou dépréciatives. Avec *médire*, la polarité négative l'emporte sur le caractère non planifié, le trait négatif est ciblé sur un tiers (particulier ou collectif) et les constructions avec complément indirect en *de* prédominent. Le même phénomène se

retrouve avec *déblatérer* et *jaser*, qui font partie des intransitifs « durs », ainsi qu'avec *baver* et *dégoiser* qui se construisent eux aussi avec la préposition *sur* mais sont plus « mous ». Ce glissement vers la transitivité est confirmé par le fait qu'un grand nombre de verbes de sens proche comme *débiner*, *dénigrer*, *calomnier*, *décrier*, *diffamer* sont transitifs¹⁶. Quoiqu'il soit difficile de généraliser, il semble bien que les verbes de parole intransitifs les plus « durs » ont en commun de focaliser sur un aspect de la production de paroles, soit sur une caractéristique formelle des propos (verbes dénotant *un genre*, *un registre*, *un dialecte*, *un type de cri*, etc.), soit sur leur caractère peu contrôlé, l'évocation du contenu des paroles tendant par contre à favoriser le passage à la transitivité.

Les verbes intransitifs « mous » : Cette catégorie regroupe les verbes qui s'avèrent, après recherche sur corpus, au moins aussi transitifs qu'intransitifs. Contrairement aux intransitifs « durs », les intransitifs « mous » sont plus disparates du point de vue sémantique. Si on y retrouve plusieurs des catégories mentionnées plus haut, elles sont toutefois moins bien représentées. Ainsi on peut distinguer les catégories suivantes :

- des verbes qui renvoient à la forme de l'élocution : *bafouiller*, *bégayer*, *chevroter*, *éructer* *grasseyer*, *nasiller*, *tonitruer*, *vitupérer* ;
- des verbes de cris d'animaux : *beugler*, *glapir*, *grognasser* ;
- certains verbes qui renvoient à l'état mental ou à l'attitude psychologique du locuteur : *fulminer*, *baver*, *maugréer*, *rouscailler*, *pester*, *tonitruer*, *rager*, *convenir*, *médire*, *criticailler* ;
- des verbes dont le contenu correspond à un certain genre littéraire ou à un type particulier de discours : *argumenter*, *baratiner*, *débattre*, *disputer*, *chicaner*, *chinoiser*, *pétitionner*. Voici quelques exemples :

« *L'armée de Condé frayant la voie aux troupes étrangères, on rétablirait l'ancien régime : les émigrés **fulminaient** les plus terribles menaces contre leurs compatriotes et parlaient avec mépris de leur souverain qui supportait docilement le joug de l'assemblée* »²⁵. « *Ses messages en morse, saccadés, déphasés, qui coupent la*

²⁵ G. Lefebvre, *La révolution française*, 1963

narration tout à trac comme s'ils étaient captés d'une autre planète, **bégayent** déjà des nouvelles de la contrée où va s'éveiller Rimbaud »²⁶.

« Lamure ne l'entendit pas. Il **beuglait** trop haut : « - Gauche, droite! Gauche, droite!... Gauche!... Gauche!... Gauche!... » » (H. Bazin, *Le bureau des mariages*, 1951)

Certains verbes qui n'appartiennent pas à la catégorie des verbes de cris d'animaux, se transitivent également au moyen de l'incise ou du discours direct, mais comme le montre le tableau suivant, la distribution est loin d'être homogène :

	: « ... »	..., V-il ¹	Total transitifs
<i>Argumenter</i>	3	4	13
<i>Bafouiller</i>	18	22	68
<i>Baratiner</i>	1	0	20
<i>Baver</i>	0	3	15
<i>Bégayer</i>	20	19	57
<i>Chicaner</i>	0	0	91
<i>Chinoiser</i>	0	0	2
<i>Convenir</i>	0	0	125
<i>Critiquer</i>	0	0	1
<i>Débattre</i>	0	0	24
<i>Dégoiser</i>	0	0	16
<i>Disputer</i>	0	0	62
<i>Éructer</i>	3	5	18
<i>Fulminer</i>	5	11	21
<i>Grasseyer</i>	4	14	24
<i>Discuter</i>	0	0	106

On constate que les verbes qui accèdent à la transitivité par l'incise ou par le discours direct précisent souvent la façon dont sont proférées les paroles : il s'agit de *bafouiller*, *bégayer*, *grasseyer* et *fulminer* (ce dernier caractérisant en plus l'attitude du locuteur).

Nous avons constaté que les catégories sémantiques discernées conviennent mieux aux verbes intransitifs « durs » qu'aux intransitifs « mous ». La distinction entre verbes « durs » et « mous » nous paraît intéressante dans la mesure où nous avons pu observer en effet qu'il y a des verbes essentiellement intransitifs qui ne sont

²⁶ J. Gracq, *Préférences*, 1961

qu'occasionnellement transitifs alors qu'il y en a d'autres qui sont vraiment à la fois transitifs et intransitifs, du moins dans notre corpus. Ainsi, certains verbes apparaissent de façon surprenante parmi les verbes qui s'emploient autant (ou presque) de façon transitive qu'intransitive.

Chapitre 2. La formation et la construction des valeurs verbales

2.1. La formation des verbes par préfixes.

Tout comme les préfixes sont caractérisés par un sens plus général que celui des bases formatives. ce qui leur permet de fonctionner en qualité d'éléments constants d'un modèle de formation (cf. : **en-(em-)** + base formative verbale :*en-train(er)*, *enlev(er)*, *em-port(er)*, *s'en-vol(er)*). À l'encontre des bases formatives les préfixes et les suffixes ne servent jamais de base de formation. On ne saurait créer de mots nouveaux à partir d'un préfixe ou d'un suffixe ; les combinaisons « base formative + suffixe » et « préfixe + base formative » sont normales, alors que la combinaison « préfixe - suffixe » est impossible. Ce dernier indice est décisif dans la distinction entre un affixe et une base formative.

Quant au préfixe, il conserve le plus souvent une certaine autonomie sémantique par rapport à la base formative dont il ne fera que modifier le sens : *super fin* signifie «très fin»: *transporter*, c'est toujours *porter*, mais d'un lieu dans un autre; *délasser* n'est que le contraire de *lasser* (toutefois les suffixes diminutifs se rapprochent par leur fonction des préfixes : *maisonnette* <— *maison*). Le suffixe a enfin un pouvoir classificateur dont le préfixe est généralement dépourvu. Si le suffixe fait le plus souvent passer le mot qu'il forme dans une partie du discours autre que celle à laquelle appartenait le mot générateur (*orientation* <- *orienter*, *robustesse* <-*robuste*), le préfixe sert largement à créer des mots nouveaux dans le cadre de la même partie du discours (*réintroduire* <— *introduire*; *irresponsable* <- *responsable*).

Il est à noter que les formations préfixales sont moins fréquentes et moins productives par comparaison aux formations suffixales, pourtant la préfixation demeure un moyen de formation bien vivant dans le français contemporain.

Parmi les formations préfixales la première place revient aux verbes.

1. La préfixation des verbes. Parmi les préfixes verbaux les plus productifs il faut nommer **dé- (dés-)** et **r(e)-, ré-**. Les dérivés avec le préfixe **dé- (dés-)** expriment : a) un sens opposé à celui qui est rendu par le verbe primitif : *déboucher* <— *boucher*, *désintéresser* <— *intéresser*, *désunir* <- *unir* ; b) la privation de ce qui est exprimé par la base formative, par exemple : *dégoûter* < «- *goût*, *détrôner* <- *trône*, *dépeupler* <-*peuple*, *désavantager* <- *avantage*. Ce préfixe paraît être particulièrement productif en français contemporain ; sont de création récente *dédramatiser*, *dénationaliser*, *dépolitiser*, *décomplexer*, *démoustiquer*, *déshumaniser* et beaucoup d'autres. Il est notoire que ce suffixe est largement utilisé dans la création individuelle en formant des mots éphémères ce qui est une preuve de son grand degré de disponibilité.

Le plus souvent le préfixe **re-, ré-** ajoute à la base formative verbale un sens itératif, il marque la répétition de l'action exprimée par la base: *revoir*, *réintroduire*, *rouvrir*, *réapprendre* ; récentes sont les créations: *reciviliser*, *repolitiser*, *réaménager*.

Il y a des cas où dans le français moderne **re-** ne rend plus l'idée de répétition: *repasser* (une robe), *remercier* (« mercier »). *reconnaître qn*, *ressembler à qn*. Ces verbes ne peuvent plus être considérés comme des formations préfixales, mais comme des mots simples.

D'autres cas se présentent où des verbes contenant **r(e)-** sont les synonymes des verbes sans **r(e)-** : *reluire* = *luire*, *rapprocher* = *approcher*, *remplir* = *emplir*. Ces verbes sont aussi des verbes simples dans le français moderne.

Les dérivés avec le préfixe **en- (em-)** peuvent avoir des sens divers : a) mettre dans l'état marqué par la base formative : *enrhumer* <-*rhume-*, *enfiévrer* <- *fièvre-*, b) communiquer ou manifester la qualité rendue par la base formative : *embellir* <- *belle*, *empourprer* <- *pourpre* ; c) certains dérivés avec ce préfixe signifient « soumettre à l'action de ce qui est marqué par la base formative » : *ensoleiller* - « soumettre à l'action du soleil » ; d) ils veulent dire parfois « insérer ou mettre dans ce qui est exprimé par la base formative » : *encadrer* <- *cadre*, *encaisser* <— *caisse*. Quoique différents ces sens du préfixe en- (em-) se rattachent les uns aux autres. Les dérivés avec ce préfixe sont en corrélation avec des substantifs ou des adjectifs.

Il en est autrement pour le préfixe **en-** (**em-**) homonyme dont le sens est totalement différent et, dont les dérivés représentent un autre modèle de formation. Ce préfixe **en-** (**em-**) homonyme s'applique à des verbes et exprime un rapport spatial. précisément l'éloignement : *enlever* <- *lever*, *s'envoler* <— *voler*, *emmener* <— *mener*, *emporter* <— *porter*.

Les dérivés avec le préfixe **a-** peuvent avoir les sens suivants : a) mettre dans un état : *appauvrir* <- *pauvre*, *affoler* <- *fol* (*fou*), *attrister* <- *triste*, *affricher* <- *friche* ; b) communiquer une qualité : *arrondir* <- *ronde*, *adoucir* <— *douce*. Ces dérivés sont en corrélation avec des adjectifs et des substantifs.

Le préfixe **a-** homonyme forme des dérivés exprimant un rapport spatial, le rapprochement, et se trouvant en corrélation avec des verbes : *apporter* <- *porter*, *accourir* <— *courir*.

Le préfixe **é-** confère aux dérivés un sens privatif : *écrémer* < <-*crème*, *édenter* <- *dent*, *effeuiller* <— *feuille*.

Les dérivés avec le préfixe **me-** (**mes-**) expriment un sens contraire à celui qui est rendu par le verbe primitif : *méfier* (*se*), *messeoir* (« cela messied à votre âge »), *mésestimer*, *méconnaître*, ce même préfixe ajoute souvent aux dérivés qu'il forme une nuance péjorative : *mésuser*, *méjuger*, *médire*, *mépriser* (*priser*).

L'opposition est exprimée par certains dérivés avec le préfixe **contre-** *contredire*, *contre-attaquer*, *contreindiquer*.

Les dérivés avec les préfixes **trans-**, **ex-**, **in-** (**im-**), **sou-** expriment des rapports spatiaux : *transporter*, *transplanter*, *exporter* : *exhumer* ; *infuser*, *inhumer*, *importer*, *immigrer* ; *soutenir*.

Les dérivés avec le préfixe **entr(e)-** expriment l'accomplissement incomplet d'une action : *entrouvrir*, *entrevoir*, *entrebâiller*.

Certains verbes pronominaux avec **un entr(e)-** homonyme peuvent encore exprimer l'idée de réciprocité : *s'entraider*, *s'entrechoquer*, *s'entre-déchirer*, *s'entre-détruire*.

Par- confère le sens de « jusqu'au bout » aux dérivés qu'il forme : *parachever*, *parvenir*, *parfaire*.

L'idée de simultanéité et de concomitance est rendue par le préfixe **co-** : *coexister, cohabiter, cohériter, coopérer*.

Pré- marque l'antériorité : *prédire, prévoir, prédisposer, préjuger*.

Les verbes préfixés sont généralement tirés de verbes, plus rarement de substantifs et d'adjectifs.

2. La préfixation des substantifs.

Les formations préfixales sont beaucoup plus rares parmi les substantifs que les formations suffixales.

Les préfixes des substantifs les plus répandus sont ceux qui communiquent aux dérivés un sens opposé à celui du mot primitif : **dé-** (**dés-**), **dis-**, **in-** (**im-**, **ir-**, **il-**), **mes-** : *désordre* < - *ordre*, *désespoir* <— *espoir*, *disproportion* <- *proportion*, *inconfort* <— *confort*, *inculture* <— *culture*, *incroyance* <— *croyance*, *impuissance* <— *puissance*, *irrévérence* <— *révérence*, *illégalité* <— *légalité*, *irrespect* <— *respect*, *mésintelligence* <— *intelligence*.

Les préfixes les plus productifs de ce groupe sont : **anti-** qui signifie « dirigé contre » et **non-** qui confère aux dérivés un sens négatif ; leur productivité a sensiblement augmenté dans le français d'aujourd'hui, surtout dans le langage de la presse : *antifascisme, antiimpérialisme, anticolonialisme, antiviral* ; *non-ingérence, non-participation, non-spécialiste, non-prolifération* (des armes nucléaires).

Le préfixe **re-**, **ré-** participe tout autant à la formation des substantifs que des verbes. Parmi les créations récentes nommons : *réapprentissage, réexamen, reculturation, rediscussion et aussi re-contrôle, re-désordre*.

Toutefois s'il est indubitable que *ré-désordre* est dérivé d'un substantif les nombreuses créations telles *queréorientation, rééquipement, réinvestissement* se laissent interprétées de façon différente : ainsi on peut voir dans *rééquipement* un dérivé également de *équipement* ou de *rééquiper*. Des cas pareils sont assez fréquents sur le plan synchronique.

Parmi les préfixes productifs viennent aussi se ranger **co-** qui rend l'idée de concomitance et de simultanéité : *coexistence, coproduction* ; **auto-** qui signifie « lui-même, par lui-même » : *autodéfense, autoguidage, auto-intoxication* ; **rétro-**

correspondant à «en arrière»: *rétrovision, rétroactivité*; **mono-** signifie «un seul»: *monobloc, monorail*; **bi-** «deux, deux fois»; *biréacteur*; **tri-** «trois, trois fois»: *tripporteur, triplan*; **quadri-** «quatre, quatre fois»: *quadriréacteur, quadrimoteur*; **poly-** «plusieurs, nombreux»: *polygreffe, polycopie, polyculture*.

Signalons à part les préfixes d'intensité *super-, sur-, hyper-, ultra-, méga(lo)-* dont l'activité créatrice s'est sensiblement accrue dans le français d'aujourd'hui: ces préfixes tonnent surtout des tenues de publicité: *superproduction, supermagasin, surcocktail, hypermarché*; des termes politiques, techniques et scientifiques: *surexploitation, surpeuplement, hyperfréquence, hypertension, ultrapression, ultramicroscope; mégafête, méga-entreprise, méga-institution*.

3. La suffixation des verbes. La suffixation est moins typique des verbes que des substantifs et des adjectifs.

Le suffixe **-is**, qui est parmi les plus productifs, signifie le fait d'être ou de mettre dans l'état exprimé par la base formative: *agoniser* <- *agonie*. « être dans l'agonie »; *légaliser* <- *légal*. « rendre légal »; *égaliser* <- *égal*, «rendre égal». Les formations avec ce suffixe sont en corrélation avec des substantifs ou des adjectifs.

Le fait de «mettre dans un état» est rendu aussi par les formations avec les suffixes **-c-**,

-ifi-, par exemple : *obscurcir* <- *obscur*. «rendre obscur». *durcir* <- *dur*. «rendre dur»: *amplifier* <*ample*, «rendre ample»: *glorifier* <-*glorieux*. «rendre glorieux». Ces formations sont généralement en corrélation avec des adjectifs. Toutefois récemment a paru *chosifier-* «rendre semblable aune chose». dérivé d'un substantif.

Certaines formations avec le suffixe **-c-** peuvent exprimer la manifestation ou la communication de la qualité rendue par la base adjectivale. *noircir, forcir (ce table a noirci ; le garçon a forci)*

Le même sens avec une nuance diminutive est parfois rendu par les formations avec le suffixe **-oy-** : *ondoyer, rougeoyer* : ces formations sont en corrélation avec des adjectifs ou des substantifs

Certains suffixes verbaux ont une valeur appréciative. Les suffixes *-ass-*, *-aill-*, *-ot-* s'ajoutant à des verbes, communiquent à leurs dérivés une nuance défavorable: *rêvasser*; *écrivaiiller*, *rimaiiller*, *politicailler*; *vivoter*, *siffloter*.

Les suffixes *-ot-*, *-ill-*, *-onn-*, s'appliquant aussi aux verbes, leur communiquent un sens diminutif : *toussoter*, *buvoter*, *trembloter*; *sautiller*, *mordiller*; *chantonner*.

La dérivation est une opération qui transpose le sémantème d'une classe de mot dans une autre. Par ex. *Blanc (adj) – blancher (sub)*; *libre (adj) – librement (adv)*; *metal (nom) – métallique(adj)*; *former (verbe) – formation (subs)*.

Deux cas se présentent :

1. Les formes grammaticales de deux parties de discours sont développées et distinctes. La répartition du mot à une partie du discours ne présente pas de difficulté. Par ex. : *Diner* – est un substantif parce que ce mot a toutes les formes de substantif (les diners. *Diner* – verbe ; *diné*) *diner* – V, car il a les flexions verbales (je dine, tu dines...)

2. Les formes grammaticales de deux parties du discours sont identiques. Par ex. le substantif et l'adjectif « français ». Or bien la partie du discours n'a pas de marque morphologique spéciale.

2.2. La catégorie du verbe

Le verbe est la partie du discours qui sert à désigner une propriété dynamique d'une substance exprimée par une action faite ou subie par le sujet de la proposition ou l'état dans lequel il se trouve et qui est représenté comme un processus localisé dans le temps. Les substantifs eux aussi sont susceptibles de désigner des actions et des états, mais ils les représentent comme des notions qui ne sont liées ni à un moment donné du temps, ni à une personne par exemple la marche, la lecture. La différence entre le verbe et le substantif en temps que nom d'action consiste en ce que le verbe représente l'action comme un processus qui peut être situé à un moment donné du temps, il marque également la manière dont elle se déroule. En outre le verbe désigne la personne qui est l'auteur de l'action — je pense, nous écrivons. Ce classement ne dépend pas immédiatement du sens lexical du verbe, il est fondé sur

le rapport existant entre l'action et sa limite et représente la caractéristique lexicogrammaticale du verbe.

Le verbe français a 5 catégories — *personne, voix, mode, transitivité, temps*. Les formes personnelles du verbe, ou les formes finies marquent la personne qui accomplit l'action et le nombre de personnes agissantes. Toutes ces notions sont exprimés par la flexion, ou la désignance verbale, par les pronoms personnels conjoints qui accompagnent généralement les formes verbales et par les pronoms disjoints, accompagnant les formes finies et remplaçant ainsi les pronoms conjoints quand le pronom doit être accentué dans la phrase d'une manière spéciale. Ou s'il y a une juxtaposition. Par ex. : *elle pleurerait et lui était content*.

Les formes verbales sont partagées en différentes voix. Cette catégorie exprime les rapports spécifiques entre le sujet de la proposition et le verbe. 4 voix peuvent être distinguées dans la langue française — la voix active expose le simple fait que le sujet accomplit l'action. Par ex. : *les oiseaux chantent*. Cette forme ne possède pas de signes grammaticaux spéciaux. Les formes de la voix passive montrent que le sujet subit une action, faite par une personne quelconque qui dans la construction passive est nommé l'agent. La forme passive est construite à l'aide du verbe être autant convenable et le participe passé du verbe conjugué. L'agent de l'action est introduit par les prépositions par et de. Par ex. : *ce livre a été écrit par un bon écrivain*.

On distingue traditionnellement 4 modes — *indicatif, impératif, conditionnel, subjonctif*.

Ainsi le système du verbe français ne possède pas de formes modales. Реферовская admet seulement les modes indicatifs et subjonctifs non pour désigner les nuances modales, qui n'existent pas, mais pour distinguer 2 groupes de formes différentes quant à leurs rapports avec la notion du temps. Et se distinguant par le fait d'être ou de ne pas être affirmées par le sujet parlant.

Malgré cette théorie le subjonctif et surtout son existence en qualité de mode indépendant, pose des problèmes. Certains linguistes affirment que le subjonctif n'existe pas en temps que mode et c'est une forme complémentaire qui remplace l'indicatif dans les phrases spécifiques. Le subjonctif exprime beaucoup de nuances

qui peuvent être rendus par l'indicatif. Pour résoudre ce problème il faut préciser les cas de l'emploi du subjonctif. Sa première fonction c'est la forme optative dans la proposition indépendante ou principale : *Vive la république*. Deuxièmement c'est l'emploi dans la subordonnée complétive où sa présence dépend du verbe de la principale — *je veux que tu viennes*. Ensuite dans les propositions circonstancielles après *pourvu que*, *bien que*. Et enfin dans les propositions relatives et cette dernière fonction prouve que le subjonctif est un mode à part parce que employé dans ces phrases il exprime un sens qui ne peut pas être exprimé par l'indicatif. Comparer - *je cherche le chemin qui peut me conduire à la forêt* et d'autre part - *je cherche un chemin qui puisse me conduire à la forêt*.

L'indicatif exprime une certitude et le subjonctif la possibilité de l'action. et en ce qui concerne l'expression du temps les formes de l'indicatif situent l'action dans un certain moment du temps et les forme du subjonctif ne le font que d'une manière vague. Ainsi en français il existe 2 modes : *l'indicatif et le subjonctif*.

2.3. La valence du verbe : La théorie de la valence de L. Tesnière

La plupart des idées concernant la définition du verbe de sentiment m'ont déterminé d'essayer – sans pouvoir élucider tout l'ensemble des problèmes concernant ce sujet – de réaliser une recherche qui pourra apporter quelque chose de nouveau dans l'analyse de cette classe de verbes.

Par conséquent, cette analyse des verbes de sentiment et plus généralement des verbes psychologiques, s'impose par deux facteurs: un facteur "sémantique" qui rend difficile leur identification et le deuxième "syntaxique" lié de la diversité des caractéristiques de comportement gramatical. Pour comprendre d'une manière concrète ce phénomène, on va commencer par les définitions données par certains dictionnaires et par certains auteurs.

Dans le domaine de l'affectivité, la psychologie distingue quatre grandes classes de procès :

- 1) *les procès affectifs et les émotions;*
- 2) *les dispositions;*

3) *les sentiments*;

4) *les passions*.

D'habitude dans les états et les comportements émotionnels on n'impose pas une seule tendance affective. Ce sont les états affectifs qui comprennent des composantes variées avec des sens différents. La complexité des états émotionnels s'explique par la structure de la motivation même de l'individu.

La mise au premier plan des verbes exprimant des émotions permet de passer à la notion d'*énoncé d'émotion*. La grammaire générative s'intéresse aux « verbes de sentiment ou verbes psychologiques » ; ces verbes sont pour la plupart répartis en trois classes selon la position syntaxique par le verbe : classe I (*aimer, mépriser, etc.*), classe II (*amuser, impressionner, etc.*), classe III est variable.

Pour la théorie du lexique-grammaire qui « localise les éléments de sens dans des phrases élémentaires et non pas dans des mots ». Les processus affectifs présentent par conséquent quelques caractères spécifiques:

1. caractère attitudinal (intentionnel, vectoriel) : il n'y a pas d'émotion sans objet;
2. caractère subjectif accentué;
3. caractère évaluatif (axiologique);
4. caractère énergétique (déroulement temporel);
5. caractère bipolaire;
6. caractère rythmique;
7. caractère actuel;
8. caractères physiologiques - durée, intensité – liés à la persistance et à l'importance pour le sujet des éléments affectogènes;
9. caractère sthénique/asthénique;
10. expressivité, manifestée à des niveaux différents, allant des modifications organiques jusqu'aux comportements socio-culturels standardisés.

Parmi les sous-systèmes sémantiques on distingue sur l'axe paradigmatique les champs conceptuels, les groupes lexico-sémantiques, les séries synonymiques, les antonymes, les hypéronymes et les hyponymes. On appelle hypéronymes ou (super

ordonnés) un vocable dont le sens est inclus dans les sens d'un ou de plusieurs autres vocables, ces derniers étant des hyponymes ; ainsi il y a inclusion du sens (ou du sémème) de *arbre* dans les sens (ou sémèmes) de *chêne*, *tilleul*, *hêtre*, etc. Nous sommes dans ce cas en présence de rapports hypéro-hyponymiques.

Un champ conceptuel réunit tous les vocables se rapportant à une notion générale ou indice notionnel appelé invariant (tels sont, par exemple, tous les vocables se rapportant à la notion de « beau »).

Un groupe lexico-sémantique comprend les mots à signification similaire et appartenant à la même partie du discours. Les vocables faisant partie d'un groupe lexico-sémantique supposent nécessairement un indice notionnel commun, c'est pourquoi un groupe lexico-sémantique représente une variété de champ conceptuel. Ainsi, à partir de la notion de déplacement, on peut dégager les verbes *aller*, *venir*, *entrer*, *sortir*, *arriver*, *partir*, *courir*, *fuir*, *déguerpir*, etc

Outre les mots la synonymie embrasse des équivalents fonctionnels des mots parmi lesquels des locutions phraséologiques. Ces dernières sont souvent des synonymes de mots isolés. Ainsi à côté de *se replier* et *s'enfuir* nous avons *battre en retraite* et *plier bagage*. Les locutions phraséologiques servent généralement à rendre la parole plus colorée : tailler une bavette, savonner la tête à qqn, *battre la breloque*, *mettre qqn sur la paille*, *perdre la boussole*, *la semaine des quatre jeudis* ou *quand les poules auront des dents* sont plus évocateurs que *bavarder*, *gronder*, *divaguer*, *ruiner*, *s'affoler* et *jamais*.

D'autre part, les locutions phraséologiques peuvent aussi former des séries synonymiques. Pour rendre l'idée qu'on est démuné d'argent on dit *n'avoir pas un rond* ou *être à sec*, *être sur le sable*.

Dans la langue française les verbes se divisent en verbes transitifs et intransitifs d'après le fait qu'ils peuvent être suivis dans la phrase d'un complément direct : *je regarde le tableau*, *j'écris une lettre*. L'action désignée par un verbe intransitif est concentrée sur le sujet et ne vise aucun objet. On peut distinguer encore une 3 espèce de verbes - les verbes transitifs indirectes. Dans ce groupe on range des verbes qui se joignent des compléments à l'aide des prépositions - *les enfants obéissent à leurs*

parents. La transitivité est une caractéristique syntaxique du verbe, le complément qui suit le verbe représente l'objet ou le résultat de l'action exprimée par celui-là. Par ex. : *les spectateurs regardent le film*.

La signification du verbe est modifiée par le fait même qu'elle vise un objet. La catégorie de la valence est étroitement liée à la catégorie sémantico-syntaxique de transitivité. La valence exprime la possibilité pour un verbe d'avoir des relations syntaxiques avec toute sorte d'expansion. (Expansion - c'est un terme qui se rapporte au verbe). Lucien Tesnière dans sa théorie distingue des verbes avalant, monovalent, bivalent, trivalent et polyvalent. Les verbes du type *il pleut* sont nommés par les verbes personnels du point de vue de leur valence peuvent constituer 4 types — monovalent (intransitif) qui désignent l'action concentrée sur le sujet et qui ne se passent pas sur l'objet. Par ex. : *il dort, il marche, la terre tourne*.

Les verbes bivalents (transitifs) désignant l'action qui passe sur le sujet — *il prépare le repas, Pierre aime sa sœur*. Le verbe avec le complément d'objet peut former aussi la construction transitive indirecte ou le verbe s'adjoit le nom à l'aide d'une proposition. Par ex. : *il obéit à son père, il est arrivé au sommet*. Une des particularités de la langue française est l'emploi plus large d'un complément d'objet direct dans des constructions bivalentes à comparer au russe. Par ex. : *aider qn* — *помогать кому-то, gouverner qqch, suivre qqn*.

Les verbes trivalents sont suivis de 2 compléments direct et indirect : *il donne un livre à un ami*. Cette fonction est propre aux verbes *donner, prendre, dire, faire, apprendre, présenter, enseigner, expliquer* etc.

Les verbes avec 3 compléments d'objet forment des constructions polyvalentes ou le troisième complément est souvent facultatif, par ex. : *il traduit un livre du français en russe. Il apporte à Marie ce cadeau de Paris*.

La catégorie de la valence est interprétée autrement par Реферовская. Elle estime que le verbe transitif ainsi que le verbe intransitif peuvent être monovalent et bivalents. Les verbes monovalents sont ceux qui ne s'emploient que d'une seule façon. Monovalent intransitifs sont *voyager, aller, exister*. Et monovalent *intr* - *partager, exprimer* bivalent sont les verbes qui peuvent être employés comme

transitifs et intransitifs. La présence ou l'absence auprès de d'un complément direct emmène un changement dans leur sens. Au verbe bivalent appartienne, par ex. : *monter, descendre, finir, commencer, continuer, sortir, augmenter* etc.

L'emploi transitif de ce verbe provoque la naissance de nouvelle nuance sémantique — au contraire des verbes tels *que donner, porter, changer, conduire* sont accompagné de compléments dans la plupart des cas, bien qu'ils puissent être placés comme bivalents. Par ex. : on commence le travail, on finit le travail. *Quand les vacances finissent, le travail commence.*

Ainsi les verbes transitifs peuvent apparaître occasionnellement dans une phrase sans complément. Dans ce cas le sens de verbe ne change pas bien qu'il devienne plus large. Par ex. : *il boit son vin, il boit. Il écrit un poème, il écrit.*

Quand un verbe transitif est employé sans complément nous sommes souvent un présence d'une ellipse. Le complément absent est suggéré par le sens. Par ex. : *ne quittez pas (le téléphone, récepteur n'est pas ajouté).*

Le caractère transitif et intransitif des verbes français n'est pas tout à fait net est facile à définir, il n'est pas stable non plus. Il n'y a pas de frontières infranchissables entre les verbes transitif et intransitif. Le même verbe peut admettre 2 emplois. Sans même que sa valeur sémantique en souffre.

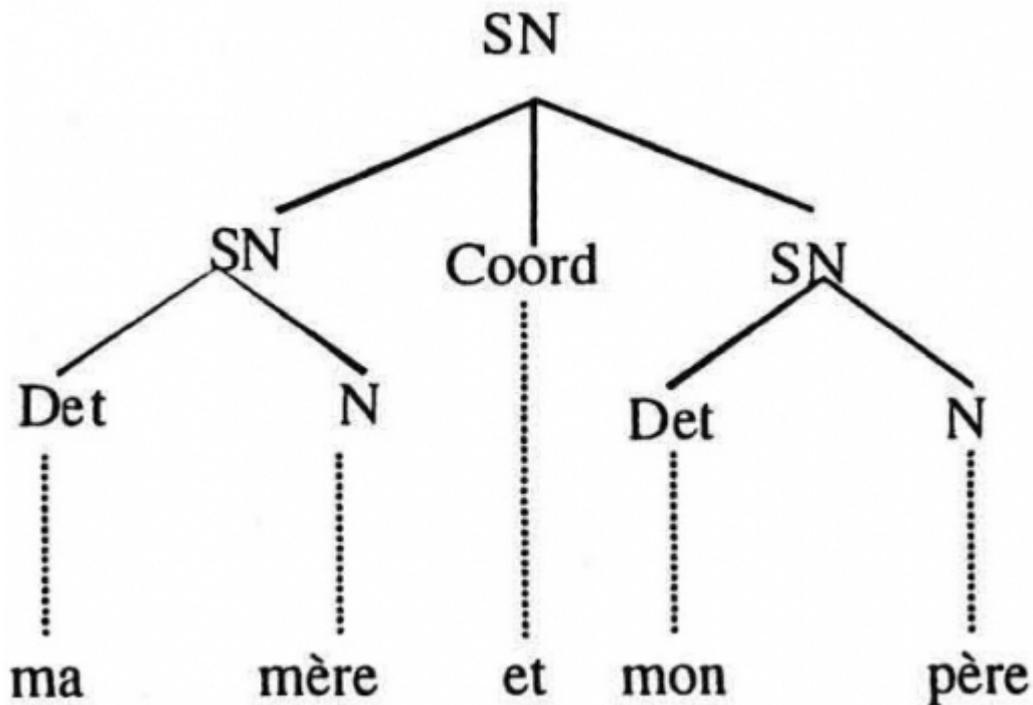
La catégorie du temps est une catégorie purement grammaticale parce qu'elle s'étend à tous les verbes du français. Tous les verbes peuvent se mettre au présent, au passé au futur. Les moyens d'expression de cette catégorie sont très variés, la catégorie du temps peut être exprimée synthétiquement à l'aide des flexions. Je parlais, nous parlâmes, analytiquement à l'aide d'un verbe auxiliaire ou par une périphrase, par ex. : *devoir+ inf.*

Le système temporel du verbe français peut être représentée par des oppositions binaires.

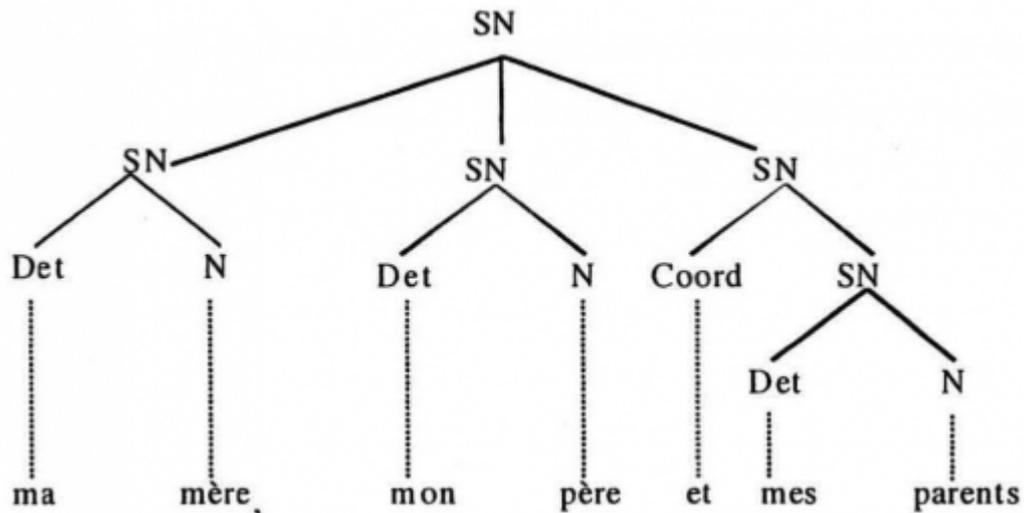
Tout d'abord tous les temps se distinguent d'après le rapport au moment du discours — *un temps absolu et un temps relatif*. Le temps absolu exprime les rapports de l'action au moment du discours, les temps relatifs expriment le rapport de l'action à un autre événement. C'est à dire la simultanéité, l'antériorité, la postériorité.

L'antériorité est exprimée par le plus que parfait, passé antérieur, futur antérieur. La postériorité par le futur dans le passé. L'opposition suivante c'est le caractère achevé ou inachevé de l'action.

De ce point de vue on distingue les temps qui n'expriment pas des nuances aspectuelles et les temps qui expriment l'achèvement de l'action. L'action achevée est rendue par les formes composées. Et l'action non-achevée est exprimée par les formes simples. fig.1



Il nous semble préférable de décrire une telle structure avec seulement deux constituants immédiats, la conjonction de coordination formant une construction endo-centrique avec le second SN, construction vraiment endo-centrique qui pourrait effectivement commuter avec un simple SN dit juxtaposé. Ce second constituant immédiat a lui-même deux constituants immédiats, à savoir la conjonction de coordination et le second SN. Si la coordination contenait trois SN, elle aurait trois constituants immédiats, dont le dernier serait formé de la combinaison de la conjonction de coordination et du troisième SN, ce qui correspondrait au schéma de la figure 2 :



On peut alors définir le Coordonnant comme un morphème relationnel -puisque'il a un certain contenu sémantique-, qui est une expansion de n'importe quel syntagme, d'un SN, d'un Adj, d'un V, d'un Adv, etc. Il se distingue donc du morphème relationnel nominal ou propositionnel, par le fait qu'il n'entre pas comme ce dernier dans une construction exocentrique ; et il se distingue du morphème fonctionnel nominal ou propositionnel, précisément en ce qu'il n'est pas un morphème fonctionnel.

Cela admis, on ne sera pas surpris de voir ce morphème coordonnant apparaître sans être précédé d'un ou de plusieurs syntagmes fonctionnellement identiques, c'est-à-dire en début de phrase ou même de réplique, comme dans :

Andromaque :

*Si d'un heureux hymen la mémoire t'est chère,
Montre au fils à quel point tu chérissais le père.
Et je puis voir répandre un sang si précieux !
Et je laisse avec lui périr tous ses aïeux !²⁷
Le patron.*

-Allez, on ferme. Premier ouvrier.

- Et tu nous fous dehors, sous la pluie ?²⁸

Une telle structure est identique au dernier constituant immédiat d'une coordination, où le coordonnant est effectivement une expansion du constituant avec

²⁷ Racine, *Andromaque* III, 8

²⁸ Armand Salacrou, *Boulevard Durand*, 1, sc. 1, p. 30

lequel il se combine. Les grammaires scolaires parlent donc encore dans ces cas-là de coordination. Mais il faut bien voir que si les morphèmes ainsi utilisés en début de phrase sont des expansions du constituant avec lequel ils se combinent et présentent un sens identique à celui qu'ils présentent dans le dernier constituant immédiat d'une véritable coordination, la construction qu'ils forment directement n'entre pas du tout dans la même structure que lorsqu'il y a véritablement coordination. De fait elle ne se combine pas avec d'autres constructions appartenant au même paradigme, et n'entre donc pas dans une construction endo-centrique bien spéciale, dont tous les constituants immédiats appartiennent au même paradigme. Si l'on peut considérer que le coordonnant en tête de phrase relie la phrase où il se trouve à la phrase précédente, il faut bien voir que le lien qu'il établit alors est un lien sémantique et non un lien syntaxique entre constituants de même paradigme. Si donc on entend définir syntaxiquement et structurellement les phénomènes syntaxiques, il ne faut pas donner le même nom à ces deux structures aussi différentes. On définira donc la structure coordinative comme une structure doublement endo-centrique, c'est-à-dire une construction dont tous les constituants immédiats appartiennent au même paradigme, et dont un des constituants immédiats au moins a lui-même une structure endocentrique. Et l'on considérera que le morphème de cette dernière construction endo-centrique joue un rôle syntaxique de coordonnant. Par contre, lorsque la construction à laquelle appartient le même morphème n'entre pas dans une construction de niveau supérieur dont tous les constituants immédiats relèvent du même paradigme, on dira qu'il joue un rôle informatif de connecteur. C'est en effet une expansion de P, qui, à la différence d'une extra position ordinaire, ne fournit pas le thème ou le support informatif de la phrase qui suit, mais qui relie le contenu de cette phrase à celui de la phrase précédente, en spécifiant le type de relation logique ou référentielle dans laquelle la phrase qu'il introduit se trouve par rapport au contenu ou à la situation de la phrase qui précède.

Si l'on considère que les notions de coordonnant et de connecteur correspondent à des fonctions syntaxiques particulières, comment désigner la catégorie à laquelle appartient le morphème grammatical qui est susceptible de remplir ces fonctions ? On ne peut pas dire que ce soit un adverbe ; car cela minerait complètement la définition donnée de l'adverbe. Et cela même si des adverbes, comme les adverbes de temps par exemple, peuvent remplir le rôle de connecteur. On pourrait parler de particule ; mais il faudrait que cela corresponde à une véritable définition théorique. Ne serait-il pas préférable de dire qu'il s'agit d'une sous-classe particulière de morphèmes relationnels ? Ce sont en effet des morphèmes grammaticaux qui expriment une certaine relation soit logique soit discursive soit même référentielle. Ils se distinguent des morphèmes relationnels dont il a été question plus haut par le fait qu'ils forment avec le constituant avec lequel il se combine une construction endo-centrique, alors que les subordinants ou les prépositions appartiennent à une construction exocentrique.

Chapitre 3. Champ sémantique et champ lexical des verbes

3. 1. Le champ sémantique des verbes

En lexicologie, le terme « champ » est utilisé pour désigner la structure d'un domaine linguistique donné. Les deux notions de « champ sémantique » et de « champ lexical » sont très souvent confondues. Toutefois, lorsqu'on les distingue, on réserve généralement le terme champ sémantique pour caractériser le fonctionnement propre à une unité lexicale, et celui de champ lexical pour décrire des relations entre plusieurs unités lexicales.

On peut, dans cette perspective, appeler champ sémantique l'aire couverte par la ou les significations d'un mot de la langue à un moment donné de son histoire, c'est-à-dire appréhendée en synchronie.

Lorsque le mot considéré est polysémique (c'est-à-dire possède plusieurs significations différentes, mais apparentées), la description de son champ sémantique doit rendre compte tout à la fois de la parenté de sens et des différences entre les

significations du mot. Ainsi le champ sémantique de « peinture » couvre-t-il les diverses significations que prend ce mot, par exemple, dans « peinture en bâtiment », « peinture à l'huile », « peinture beige », « peinture impressionniste », « peinture murale », « peinture de mœurs », etc. Diverses approches théoriques ont été proposées pour appréhender le champ sémantique des polysèmes en termes de noyau de sens commun et de différences liées à la diversité des emplois en contexte. Les unes s'inscrivent dans la perspective structuraliste de la sémantique dite componentielle, d'autres dans le cadre de la psychomécanique de Gustave Guillaume²⁹. D'autres enfin proposent des modèles formels dans lesquels le champ sémantique d'un mot est caractérisé comme un espace de sens apparentés qui se trouve construit de façon dynamique par l'interaction entre le mot considéré et les mots qui l'entourent dans l'énoncé³⁰.

En revanche, en cas d'homonymie, c'est non plus un unique champ sémantique qu'il faut décrire, mais plusieurs. Ainsi le mot « grève » se verra-t-il associer deux champs sémantiques distincts : le premier correspondant à des emplois du type « se promener sur la grève », le second à des emplois du type « se mettre en grève »³¹.

Quelques exemples de phrases avec des verbes simples à alternance causative:
Verbes causatifs simples :

Le coiffeur rase les cheveux de Paul.

*Paul rase à vue d'œil.

Léa essaie de calmer son amie

*Léa calme en mangeant

-Verbes causatifs dérivés avec affixes verbalisateurs:

Préfixe a-: (et allomorphes) Tout ça affaiblit le corps et l'esprit.

Préfixe en-: Il ne faut pas enlaidir la ville.

Suffixe -ifier: L'armée intensifie les combats. Le roi fortifie la ville.

²⁹ Jacqueline Picoche, *Structures sémantiques du lexique français*, 1986

³⁰ Bernard Victorri dans *La Polysémie, construction dynamique du sens*, 1996

³¹ Projet de lexicologie, *Analyse des verbes désadjectivaux*, par Fabien Andreani, Maiol Gisbert Garreta et Paul-Eric Langevin

Suffixe -iser: La société a banalisé la violence.

Dans « *Le problème de l'article et sa solution en langue française* »³², Gustave Guillaume élaborait une méthode d'analyse du signifié dans laquelle il distinguait deux plans du langage, la langue ou langage puissanciel et le discours ou langage effectif, ainsi que les opérations de pensée permettant de passer de l'un à l'autre.

Dans cette conception, le mouvement et la saisie du mouvement deviennent les deux paramètres fondamentaux de la reconstitution des systèmes linguistiques et l'on sait que, à travers la théorie des aires glossogéniques du langage, qui occupa plus des 20 dernières années de la vie de Gustave Guillaume, c'est bien une théorie générale du mot qui était en gestation. Le sous-titre du volume est particulièrement clair à cet égard : « *Grammaire et lexicologie* ». L'idée sous-jacente qui fonde la légitimité du projet est donc celle de l'homologie de fonctionnement de ces deux plans de la langue.

Cela donne l'occasion à l'auteur de définir ces parties de discours d'une manière souvent originale, comme en témoigne par exemple la définition du verbe : «Le verbe personnel est un concept qui représente un prédicat intensif associé à un prédicat personnel et à des modalités grammaticales d'événement. À la morphologie minimale du verbe infinitif, il ajoute une localisation personnelle du support actif et des modalités spatio-temporelles de l'événement. Outre un aspect, un support actif et, s'il y a lieu, un support passif, on y retrouve donc une personne, un mode et un temps».

Dès lors, on comprend mieux pourquoi l'auteur redresse dans le détail, à d'innombrables reprises, des analyses telles que celles du « *Bon Usage* »³³ de Maurice Grevisse et ses successeurs, ou de manière plus radicale les hypothèses et postulats de la grammaire générative et transformationnelle de Noam Chomsky.

Un champ lexical est un groupe de mots qui appartiennent à la même catégorie syntaxique (nom, verbe, adjectif, adverbe, etc.) et qui se rapportent à une même idée.

Exemples : - champ lexical de "déplacement" : voyage, promenade, flânerie, balade, excursion, errance... - champ lexical de "se déplacer" : voyager, se balader,

³² Gustave Guillaume « *Le problème de l'article et sa solution en langue française* » (1919, Paris, Hachette)

³³ Maurice Grevisse « *Bon Usage* » 1973

errer, vagabonder, arpenter, filer, rouler, se trimbaler (ou se trimballer), trotter, galoper, courir, voler, traîner, se baguenauder, musarder...

En lexicologie, le terme «champ» est utilisé pour désigner la structure d'un domaine linguistique donné. Les deux notions de «champ sémantique» et de «champ lexical» sont très souvent confondues. Toutefois, lorsqu'on les distingue, on réserve généralement le terme champ sémantique pour caractériser le fonctionnement propre à une unité lexicale, et celui de champ lexical pour décrire des relations entre plusieurs unités lexicales.

Le champ sémantique. On peut, dans cette perspective, appeler champ sémantique l'aire couverte par la ou les significations d'un mot de la langue à un moment donné de son histoire, c'est-à-dire appréhendée en synchronie.

Lorsque le mot considéré est polysémique (c'est-à-dire possède plusieurs significations différentes, mais apparentées), la description de son champ sémantique doit rendre compte tout à la fois de la parenté de sens et des différences entre les significations du mot. Ainsi le champ sémantique de « peinture » couvre-t-il les diverses significations que prend ce mot, par exemple, dans « peinture en bâtiment », « peinture à l'huile », « peinture beige », « peinture impressionniste », « peinture murale », « peinture de mœurs », etc. Diverses approches théoriques ont été proposées pour appréhender le champ sémantique des polysèmes en termes de noyau de sens commun et de différences liées à la diversité des emplois en contexte.

En revanche, en cas d'homonymie, c'est non plus un unique champ sémantique qu'il faut décrire, mais plusieurs. Ainsi le mot « grève » se verra-t-il associer deux champs sémantiques distincts : le premier correspondant à des emplois du type « se promener sur la grève », le second à des emplois du type « se mettre en grève ». On réserve souvent l'appellation champ lexical pour désigner un ensemble de termes lexicaux entretenant entre eux certaines relations sémantiques. Il peut s'agir de relations de synonymie (comme « bicyclette » et « vélo », ou « casser », « briser » et « rompre »), de relations d'antonymie (comme « grand » et « petit », ou « construire » et « détruire »), ou plus largement de caractéristiques sémantiques qui permettent de

regrouper les mots considérés sous un même intitulé générique (comme « table », « lit », « chaise », « armoire », regroupés dans la famille des meubles).

À ce propos, on se gardera de confondre le champ lexical avec le champ conceptuel, qui désigne l'aire des concepts couverte par un mot ou un groupe de mots. Historiquement, les premières études consacrées aux champs, dans les années 1920-1930, ont été proposées dans une perspective davantage ethnologique et anthropologique que véritablement linguistique : elles portaient en réalité sur des champs conceptuels.

Or un champ conceptuel ainsi caractérisé ne définit pas, ipso facto, un champ lexical : pour accéder au champ lexical propre à une langue donnée, il faut en effet étudier la façon spécifique dont cette langue exprime ou au contraire néglige certains concepts à travers ses ressources lexicales. C'est ainsi, par exemple, que la structuration en français du champ lexical des termes de parenté repose sur le recours à des opérateurs comme « grand », « petit » ou « arrière » pour exprimer les relations de parenté entre générations, et à des opérateurs comme « beau » ou « belle » pour exprimer les relations de parenté entre individus non consanguins. Dans certains travaux de lexicologie récents, les deux notions de champ sémantique et de champ lexical se trouvent redéfinies dans une perspective résolument formelle. Le champ sémantique est défini comme « l'ensemble des lexies (mots ou locutions, considérés dans une acception particulière) qui ont une même composante sémantique identificatrice de champ, c'est-à-dire une même étiquette correspondant à un générique commun » : ainsi, les lexies « dessiner », « peindre », « sculpter », « tailler », « graver » participent du champ identifié par la composante « représenter.

Un verbe lexical est un verbe qui a fourni des informations. Le contraire de verbes lexicaux est des auxiliaires qui fournissent la structure grammaticale. Verbes lexicaux sont une classe type de verbe ouvert et sont utilisés pour exprimer des états et des actions. Ces verbes sont également connus comme les verbes principaux. Des exemples de verbes lexicaux appartiennent "étude", "manger" et "écouter".

Un lexique est le nombre de mots d'information connus par une personne. Cela signifie que tous les mots sauf les pronoms, les particules / articles et les verbes

auxiliaires. Les mots totaux individuels connus, les deux mots informatifs et fonctionnels, appelés vocabulaire. La densité lexicale est utilisée, la proportion de mots qui fournissent des informations au lieu de fournir la structure syntaxique ou grammaticale d'une phrase.

Les verbes sont des mots dans une langue à une action ou à son état exprimer. Ils peuvent être pliés de leur importance, y compris la décision de savoir si le présent recours, continue, finie ou augmentation à l'avenir. Inflexions contrôlent aspect, de l'humeur, et la voix tendue. Chaque langue a son propre ensemble de règles verbe. Certaines langues garder simple et neutre, tandis que d'autres, telles que le latin et le hongrois, va ajouter le sexe aux verbes.

Le verbe auxiliaire est conçu pour aider à fournir la grammaire au lieu de l'information. En ce sens, il contribue pronoms tels que «où» et des articles tels que "on" et "la". Il a appelé un verbe auxiliaire, parce qu'elle aide et complète le verbe principal dans la phrase. Si un seul verbe dans la phrase, comme dans «*Je suis un chanteur*», puis «*je*» est le verbe lexical. Si un autre verbe, comme «*je chante*», puis «*chanter*» est le verbe lexical et «*je suis*» est un verbe auxiliaire.

Le rôle principal du verbe lexical est d'être le sens du verbe principal. Le verbe fournit au lecteur ou à l'auditeur l'information la plus importante que le sujet et l'objet. Alors que de nombreux auxiliaires peuvent également être les principaux verbes, les verbes lexicaux tels que "play", "peinture" et "enregistrement" se distinguent parce qu'ils donnent des informations très spécifiques et sont toujours le verbe lexical.

Valence d'un verbe est déterminée par le nombre de sujets et objets interagissent avec un verbe. En anglais, le verbe principal doit toujours interagir avec au moins un sujet ou l'objet. Ce ne sont pas toujours le cas dans d'autres langues. Un exemple important est un verbe lexical en relation avec le temps. Anglais devrait toujours utiliser un verbe auxiliaire ou fictive verbe à un état d'être, comme «*Il pleut*» ou «*Il neige.*» Autres langues comme l'espagnol et le chinois peuvent utiliser les deux états-dire sans un verbe auxiliaire pour équilibrer le verbe lexical.

Verbes lexicaux sont une classe type de verbe ouvert et sont utilisés pour exprimer des états et des actions.

L'étude d'un texte se fonde sur un ensemble d'outils linguistiques aptes à en faire ressortir le style et l'originalité. L'étude des champs lexicaux et des champs sémantiques est fondamentale, afin de mettre en lumière les thèmes du passage, à travers notamment des isotopies littéraires. Le jeu sur la polysémie ou la paronymie permet également des mises en perspective sémantiques. L'étude des adjectifs qualificatifs (mélioratifs ou dépréciatifs) et ceux trahissant le cadre énonciatif (les adjectifs axiologiques notamment) est capitale⁴.

L'étymologie est également à repérer, bien que cet aspect requière une connaissance approfondie de l'évolution de la langue que les latinistes sont souvent les seuls aptes à mettre en pratique. L'étude de l'énonciation est de plus en plus requise dans les programmes. Elle concerne les modalités par lesquelles l'auteur se présente au sein de son texte et en fait un objet de communication. L'étude du discours et des actes de paroles (discours rapporté, discours indirect libre, discours indirect et discours direct est capitale dans le cas d'un récit alternant dialogue et narration. L'étude enfin des registres et des tonalités littéraires de la langue employés dans le texte (comique, lyrique, épique, fantastique, etc.) permet de relier le texte à un genre et un courant littéraire au programme

3.2. Définition des champs lexicaux et des champs sémantiques

La notion de « champ lexical » a été élaborée dans les années 1820-1830 par les néo-humboldtiens W. Porzig, J. Trier et L. Weisgerber. L'origine de la théorie de la sémantique est la théorie du champ lexicale introduite par Jost Trier dans les années 1930s bien que, selon John Lyons, il ait des racines historiques dans les idées de Wilhelm Von Humboldt et Johann Gottfried Herder. Dans les années soixante, Stephen Ullmann a vu les champs sémantiques se cristalliser et perpétuer les valeurs de la société. Pour John Lyons dans les années 1970s, les mots liés appartenaient au

même champ sémantique aux termes des années 1970s et le champ sémantique était simplement une catégorie lexicale qu'il a décrite comme un champ lexical. Lyons a souligné la distinction entre les champs sémantiques et les réseaux sémantiques. Dans les années 1980s, Eva Kittay a développé une théorie de la métaphore sur un champ sémantique. Cette approche est basée sur l'idée que les éléments dans un champ sémantique ont des relations spécifiques avec d'autres éléments dans le même champ et qu'une métaphore fonctionne en réordonnant les relations d'un champ en les mappant aux relations existantes d'un autre champ. Sue Atkins et Charles J. Fillmore dans les années 1990s ont proposé une sémantique de trame comme alternative à la théorie du champ sémantique.

On appelle champ lexical **l'ensemble des mots** qui se rapportent à une **même idée** ou à un **même thème**. Un champ lexical peut être constitué de mots de la **même famille**, mais aussi de synonymes ou d'autres mots qui ont un rapport étroit avec le thème. Exemple, *dans cet extrait, tous les mots mis en valeur appartiennent au champ lexical de la médecine.*

On parle de champ lexical pour désigner un ensemble de noms, d'adjectifs et de verbes appartenant à une même catégorie syntaxique et liés de branches par leur domaine de sens. Par exemple, le champ lexical du nom *nature* est l'ensemble des noms s'y rapportant : *forêt, clairière, branche, feuille, nid, pin, chêne, scie, bûcheron, bois, buisson, animaux, castor, roche* . L'ensemble des termes de couleur entretient des relations syntagmatiques et paradigmatisques. Virtuellement, le champ lexical n'est limité que par l'absence de corrélation sémantique, entre deux mots et plus précisément l'absence d'un terme « générique » commun aux différents éléments du champ lexical. Ainsi, le mot *chirurgie* n'a pas d'élément sémantique commun avec l'élément *béton*, alors que *automobile, camion, ou train* ont en commun l'hypéronyme *moyen de transport*.

Laurel Brinton définit "champ sémantique" ou "domaine sémantique" et relie le concept linguistique à l'hyponymie: "En relation avec le concept de l'hyponymie, c'est la notion de domaine sémantique. Un champ sémantique désigne un segment de réalité symbolisé par un ensemble de mots apparentés. Les mots dans un champ

sémantique partagent une propriété sémantique commune. "Dans l'ensemble, les mots dans un champ sémantique ne sont pas nécessairement synonymes, mais sont tous habitués à parler du même phénomène général. *La synonymie besoin du partage d'un sémème ou sème, mais le champ sémantique est une zone plus vaste. La signification d'un mot dépend en partie de sa relation avec d'autres mots dans la même zone conceptuelle.* Les types de champs sémantiques varient d'une culture à l'autre et les anthropologues les utilisent pour étudier les systèmes de croyance et les raisonnements dans les groupes culturels. Peter Andersen identifie l'utilisation traditionnelle de la théorie du «champ sémantique» comme suit: "*Traditionnellement, les champs sémantiques ont été utilisés pour comparer la structure lexicale de différentes langues et différents états de la même langue*".

Plus d'exemples: Un *champ lexical* est l'ensemble des mots qui, dans un texte, se rapportent à une même notion :

un objet (table, crayon...)

un lieu (école, jardin..)

une activité (travail, sport...)

une perception (la vue, l'odorat...)

une sensation (chaleur, froid...)

un sentiment (joie, tristesse...) ou

une idée (tolérance, respect...)

Les mots d'un même champ lexical peuvent être des noms, des adjectifs qualificatifs ou des verbes.

Les champs lexicaux permettent :

- Tout d'abord d'employer un vocabulaire plus varié lors de rédactions de textes.
- Ensuite, d'analyser des textes. Par exemple, si on relève dans un texte le champ lexical de la liberté, on comprend que le texte est polémique et/ou argumentatif, et/ou autre..., et on comprend ce que l'auteur cherchait à nous faire comprendre.

La notion de champ lexical peut être étendue aux arts graphiques, comme la peinture, la photographie, le cinéma ou la bande dessinée. En effet, dans la composition, l'artiste choisit d'intégrer tel ou tel élément, et les éléments peuvent être

liés entre eux par un élément commun. Le cas le plus évident est celui où les noms des objets appartiennent à un champ lexical au sens strict, mais cela fait aussi intervenir des éléments de composition, de mise en scène. Par exemple, pour la photographie, le choix d'une vitesse d'obturation lente peut créer des traînées montrant le mouvement ; dans la disposition des objets et personnages, une diagonale partant du coin en haut à gauche et allant vers le coin en bas à droites évoque une descente. La disposition diagonale et la vitesse d'obturation lente peuvent donc être considérées comme faisant partie du même champ lexical, celui du mouvement, et peuvent être associées aux sujets et objets en eux-mêmes.

3.3. Construire des champs lexicaux et des champs sémantiques

On appelle « champ lexical » l'ensemble des mots qui se rapportent à une même réalité. Les mots qui forment un champ lexical peuvent avoir comme points communs d'être synonymes ou d'appartenir à la même famille, au même domaine, à la même notion. Exemple : Le champ lexical de la guerre :

- synonyme : guerre, conflit, combat ;
- même famille : guerre, guerrier, guerroyer ;
- même domaine : soldat, arme, troupe, capitaine ;
- même notion : blessure, violence, hostilité.
- Un champ lexical est un ensemble de mots de même thème.

Exemple : océan, vague, eau, bateau et plage font partie du champ lexical du mot mer, car chacun de ces mots a rapport avec la mer.

- Le champ sémantique d'un mot est l'ensemble des sens qu'il peut prendre.

Exemple : le mot règle peut être compris au sens de règle pour mesurer des longueurs, tout comme au sens de loi. Ces deux sens font partie du champ sémantique du mot règle.

- Il ne faut pas confondre champ lexical et champ sémantique !

Champ lexical : ensemble des mots de même thème.

Champ sémantique est un ensemble des sens d'un mot. Un couple champ sémantique – champ lexical correspond souvent à un thème d'un texte :

- Créer des corpus thématiques en fonction d'un champ lexical ;
- Contraster les verbes en observant l'environnement des éléments d'un champ lexical ;

- Accéder à une vue d'ensemble pour décrire les sens des verbes d'un champ lexical au champ sémantique: Ensemble de sens réunis autour d'un noyau sémantique commun

- Accéder à une vue d'ensemble pour décrire les sens des verbes d'un champ lexical : réalisation lexicale d'un champ sémantique - ensemble de lexies : Couple signifiant/signifié ; forme/sens ; lexème/sémème ; vocable/acception. Une lexie a toujours une catégorie grammaticale :

Parler_N ≠ Parler_V.

- Cœur sémantique représenté à l'aide de "traits sémantiques".
- Les traits sémantiques sont issus manuellement des définitions sont sélectionnés : *les adjectifs, les adverbes, les noms et les verbes.*

Mais en tenant compte des groupes qui signifient quelque chose de précis: le champ sémantique est construit autour d'un ou plusieurs traits sémantiques communs.

Pratiquement, seuls les mots sont directement accessibles :

- on part souvent d'une ébauche de champ lexical ;
- on analyse les contenus sémantiques des sens des mots qui semblent appartenir à un même champ sémantique ;

- on approfondit l'analyse et on étend le champ lexical des verbes de manière contrôlée.

La difficulté de cette méthodologie est une ébauche de champ lexical, peut être associée à plusieurs champs sémantiques différents :

- Choisir un domaine dans lequel le champ sémantique et son champ lexical associé vont s'insérer. Exemple: *alimentation, communication, économie, environnement, etc.*

- Choisir un endroit plus précis dans ce domaine.

- Faire un premier commencement du champ lexical que l'on pourrait associer.

Observer et relever les mots d'un texte ou d'une œuvre pour constituer les champs lexicaux dominants est une étape importante de l'analyse littéraire. Elle permet :

- de saisir la cohésion lexicale de l'œuvre ;
- d'en dégager le thème ou les thèmes importants.

La combinaison de champs lexicaux. Souvent, plusieurs champs lexicaux s'associent dans un même texte. Parfois, les champs lexicaux s'entrecroisent sans appartenir au même niveau de signification du texte. Un champ lexical donne le thème, les autres interviennent à titre de comparaison ou bien de métaphore. Exemple:

*Ma jeunesse ne fut qu'un ténébreux orage,
Traversé çà et là par de brillants soleils.* (Charles Baudelaire)

Repérer ces associations permet de suivre le développement d'une comparaison, d'une métaphore filée, d'une allégorie.

Certains grands réseaux, parce qu'ils sont fondamentaux, apparaissent fréquemment. Le repérage d'un ou de plusieurs réseaux lexicaux aide à comprendre, à interpréter un texte. On peut ainsi relever les intentions, les sentiments de l'auteur.

Les cinq sens : *vue, ouïe, goût, odorat, toucher* - Un sens peut prendre plus d'importance qu'un autre, dans une description notamment (verbes de perception, *couleurs, parfums, etc.*).

Les quatre éléments : *eau, terre, air, feu* - Un ou plusieurs éléments peuvent être évoqués avec insistance et sous de multiples formes :

- L'appréciation : *le positif et le négatif*. Un texte peut être parcouru de termes appréciatifs, chargés de connotations positives ou négatives.

- Le déplacement : mouvement et immobilité Un récit peut décrire une action plus ou moins mouvementée; une description peut être statique.

Signalons à part la création des verbes tels que *patronner, luncher, parrainer* de même que *blanchir* tirés de nominaux *patron, Lunch (loi de), parrain, blanche*

(*blanc*). Les linguistes français rangent d'ordinaire ce moyen de formation parmi la suffixation. Cependant les finales

-er et **-ir** ne sont pas des suffixes au même titre que ceux qui ont été examinés précédemment ; elles n'entrent pas dans la partie lexicale des verbes, elles disparaissent dans la conjugaison et. par conséquent ne sont rien autre que des désinences verbales, marques de l'infinitif. La formation du type *patron* > *patronn-er*, *blanche* > *blanch-ir* offre un cas particulier de dérivation impropre où à partir d'un nom (substantif ou adjectif) on forme une base verbale. Ce type de formation est parmi les plus productifs dans le français d'aujourd'hui, (cf. : *bachoter*, *court-circuiter*, *paniquer*, *tester*, *tangenter* - « longer, côtoyer ». *surfer*, *vamper*).

À côté du type de formation *patron* > *patronner* il faudra classer dans la dérivation impropre le moyen opposé qui consiste à former des substantifs à partir de bases verbales : *crier* > *cri*, *voler* > *vol*, *plier* > *pli*, *nager* > *nage*, *visiter* > *visite*, *grogner* > *grogne*, *snober* > *snob*.

Très souvent c'est la composition lexicale qui varie. L'envergure sémantique du composant variable est très large. Ce peuvent être aussi bien des synonymes (*abandonner* / *quitter la partie* : *jeter des perles aux cochons* / *aux pourceaux* : *face* / *visage de carême*) que des vocables à valeur sémantique éloignée (*mettre/réduire à la besace* ; *couper/manger son blé en herbe* : *faire flèche/ feu de tout bois* : *parler à un sourd/à un mur, aux rochers*). Toutefois le plus souvent ce sont des vocables à sens plus ou moins voisin parmi lesquels : - des dénominations d'animaux (*brider son cheval* / *son âne par la queue* ; *ne pas se trouver dans le pas d'un cheval* / *d'un âne, d'un mulet*) ; *donner sa langue au(x) chat(s)* / *aux chiens* ; *un froid de loup/de canard*) : - des parties du corps (*avoir un chat dans la gorge* / *le gosier* ; *jeter qqch à la figure* / *à ta face, au nez de qqn* ; *se tordre les mains* / *les bras, les doigts* : *river une chaîne au cou* / *au bras, aux pieds de qn*).

Parfois c'est le changement de l'ordre respectif des mots-composants qui crée des variantes : *mettre du noir sur blanc* et *mettre du blanc sur noir*.

Les variantes peuvent être aussi une conséquence de la coexistence de la locution phraséologique pleine et elliptique (*sortir blanc [comme neige]* : *manger son*

bien [par les deux bouts} : boire le calice [jusqu'à la lie} ; se laisser tondre [la laine sur le dos}).

3.4. L'Analyse lexical des verbes de parole

Les verbes insistant sur l'attitude du locuteur. Certains verbes de parole n'indiquent rien sur l'attitude du locuteur : on dit qu'ils sont neutres.

Ex : dire, rapporter, raconter, indiquer... ⇒ A éviter !

"Tu es la plus belle, je veux t'épouser !, dit-il

-Mais je ne veux pas, moi ! dit-elle.

-Est-ce sans espoir ?, dit-il.

-Non, il y a peut être un petit espoir, je veux que tu m'offre des fleurs, dit-elle.

-Alors, je vais le faire !, dit-il.

-Merci beaucoup, dit-elle."

Hormis le scénario digne des plus grands écrivains ;-), il n'y a pas un petit problème dans ce dialogue ? Un problème de vocabulaire ? Allez, au boulot !

En revanche, certains verbes indiquent la façon dont parle le locuteur :

Certains verbes décrivent l'élocution en insistant :

- sur la prononciation : *marmonner, bafouiller, bégayer, bredouiller, réciter...*

- sur l'intensité de la voix : *murmurer, crier, soupirer, chuchoter, vociférer, tonner, rugir, gronder, mugir, susurrer, souffler...*

D'autres verbes marquent la poursuite, la répétition ou l'arrêt du discours : *ajouter, poursuivre, ajouter, continuer, reprendre, insister, répéter, conclure...*

D'autre encore expriment un sentiment : *gémir, se réjouir, souhaiter, gronder, s'étonner, s'extasier, se plaindre, déplorer, regretter, s'indigner, s'inquiéter...*

Enfin, certains verbes contiennent un présupposé. Le présupposé est une information implicite qui n'est pas formulée clairement mais que l'on déduit de l'emploi du verbe. Ces verbes peuvent présupposer que les paroles sont :

- dites pour la première fois au destinataire : *annoncer, informer, révéler, confier, dévoiler, divulguer....*

- données pour vraies : *affirmer, assurer, certifier...*
- données pour fausses par le rapporteur de paroles : *prétexter, prétendre....*
- dites avec une certaine gêne ou honte : *admettre, avouer, reconnaître, confesser, se hasarder...*

Les verbes insistant sur le rapport avec le voisin. Ces verbes insistent sur la façon dont le locuteur réagit face à son interlocuteur, ou cherche à agir sur lui.

Certains verbes expriment :

- une interrogation : *demander, questionner, se renseigner, interroger, s'enquérir...*
- une réponse : *répondre, répliquer, rétorquer, riposter...*
- une interpellation : *interpeller, appeler, apostropher...*
- un accord : *accepter, approuver, admettre, concéder, acquiescer...*
- un désaccord : *opposer, contester, protester, réfuter, démentir, contredire, nier...*

D'autres verbes expriment :

- une requête : *demander, réclamer, implorer, prier, supplier...*
- une offre : *offrir, proposer...*
- un ordre : *ordonner, exiger, intimer, commander...*
- une permission : *tolérer, autoriser, permettre...*
- une défense : *interdire, défendre, décréter...*
- un conseil : *conseiller, suggérer, recommander, préconiser, prescrire...*
- un avertissement : *signaler, dissuader, déconseiller, prévenir, avertir, mettre en garde...*
- un encouragement : *exhorter, encourager, engager, inciter, convier...*
- un engagement : *promettre, jurer, assurer, s'engager, garantir...*

Certains verbes de parole expriment aussi un jugement : *juger, approuver, louer, féliciter, dénoncer, désapprouver, critiquer, médire, reprocher, accuser, condamner, blâmer, se moquer, railler, persifler, insinuer, injurier...*

Le discours direct, qui retranscrit des paroles, est le plus souvent encadré par des guillemets. Au sein du dialogue, l'intervention d'un nouvel interlocuteur est signalée

par un tiret. Certains verbes sont utilisés comme verbes introducteurs de parole. On les place avant le début du passage au discours direct. Ils sont suivis de deux points et d'un retour à la ligne : Il me dit: "Je t'attendais."

On utilise aussi des verbes de parole à l'intérieur même du dialogue, dans ce que l'on nomme une incise ; "Je t'attendais, me dit-il, tu es très en retard."

Il est important, lorsqu'on rédige un texte narratif, de ne pas utiliser uniquement le verbe "dire" et d'employer d'autres verbes de parole pour éviter les répétitions. Chacun des verbes de parole apporte une nuance de sens différente qui informe le lecteur sur les conditions de l'énonciation, sur le ton du locuteur ou ses émotions.

On ne fait pas que "dire", parfois attend une réponse, parfois on tente d'influencer l'autre, de le faire réagir. Tantôt on informe, tantôt on cherche des informations.

- Lorsque le locuteur désire une information : *demander, interroger, implorer* (synonyme de supplier.)

- Lorsqu'on souhaite convaincre, partager des idées : *suggérer, affirmer, confirmer, insister, conseiller, ordonner.*

- Lorsqu'on réagit à d'autres propos : *répondre, rétorquer, répliquer, protester, objecter, céder, avouer.*

- Des synonymes plus neutres de dire : *déclarer, annoncer, énoncer, indiquer, informer.*

Varier l'expression de la force de la voix

A voix haute, ou à voix basse ? En fonction de la situation, utilisez les verbes suivants :

- Voix forte: *Hurler, crier, vociférer, s'égosiller, beugler, gueuler*

- Voix basse: *souffler, murmurer, marmonner, chuchoter*

- Autres modalités: *articuler, épeler.*

Il est possible, en choisissant bien le verbe introducteur de discours d'indiquer ce que ressent le locuteur ou de renseigner sur son caractère.

- Gêné, ému, timide: *Hésiter, bégayer, balbutier.*

- De bonne humeur: *s'émerveiller, s'extasier, se réjouir, plaisanter.*

- De mauvaise humeur: *grogner, bougonner, râler, s'énerver, pleurnicher, aboyer.*
- Triste : *sangloter, pleurnicher, hoqueter, se lamenter.*

Il existe de nombreux autres verbes à employer, d'autant que l'on détourne souvent des verbes qui n'étaient pas spécialement destinés à indiquer une prise de parole pour en faire des verbes introducteurs. Laissez parler votre imagination. Mais attention à ne pas en abuser. Chaque réplique d'un dialogue n'est pas forcément accompagnée d'un verbe de parole. Tout est dans le dosage. Prêtez-y attention lors de vos lectures.

Conclusion

1. La recherche du thème choisi a pour but d'examiner les traits sémantiques de champ lexical des verbes de parole. Pour analyser les données nous avons utilisé le dictionnaire principal « *Le Petit Larousse* », ensuite dans les dictionnaires soutien comme le dictionnaire du français Français-ouzbek.

2. La méthode qui est utilisée est la méthode descriptive qualitative. Le résultat de cette recherche montre que les verbes de parole aux deux emplois de parole pour la demande et la réponse dans les émotions exprimées neutre et violence se trouvent 46 verbes. Dans la langue française les verbes transitifs sont plus employés qu'en russe et de 100 verbes les plus employés, 76 sont transitifs.

3. Le but de ce travail est d'examiner l'analyse des champs lexicaux des verbes à la relation entre un aspect de la syntaxe verbale (la transitivité) et les caractéristiques sémantiques d'un ensemble de verbes, celui des verbes de parole. Les verbes supposent par nature un objet (les paroles produites) et qu'ils sont donc naturellement transitifs, ce qui se vérifie pour la grande majorité des verbes.

4. Comme la question se pose de savoir pourquoi certains verbes de parole sont tout de même intransitifs (par ex. : *bégayer, zozoter*) se pose, une hypothèse est explorée qui prédit un rapport inverse entre transitivité syntaxique et spécification sémantique : si le sémantisme d'un verbe est hautement spécifié, le verbe serait rempli lexicalement, et syntaxiquement intransitif. Une place à part est accordée aux

verbes de cris d'animaux, qui tout en étant intransitifs au départ se prêtent très facilement à des emplois transitifs, en particulier dans le discours rapporté.

5. Il peut être utile de savoir analyser des champs lexicaux des verbes de la langue et en retenir certaines choses, ou bien de savoir faire ressentir des choses au lecteur. Divers outils sont mis à notre disposition pour cela : le champ lexical et le champ sémantique des verbes en font partie.

6. Par le principe de notre travail nous avons analysé les problématique suivantes qui étaient les objectifs de ce travail de diplôme pour :

- savoir reconnaître et manier du champ lexical et du champ sémantique des verbes ;

- savoir ce que sont un champ lexical et un champ sémantique des verbes ;

- savoir citer des mots verbaux appartenant au champ lexical des verbes ;

- savoir citer des sens appartenant au champ sémantique d'un mot ;

- savoir différencier champ lexical et champ sémantique des verbes ;

- savoir reconnaître des termes d'articulation des verbes.

7. La problématique du thème est parcourue dans ce travail concerne la question de l'analyse entre la transitivité syntaxique et la sémantique verbale. Il y aurait quelque 120 verbes locatifs transitifs.

Par la méthodologie de la recherche : que nous avons adoptée dans une première exploration de ces verbes est que la distribution entre verbes transitifs et intransitifs. Ainsi, les verbes de mouvement seraient de façon prédominante de nature intransitive, parce qu'ils servent essentiellement à localiser une entité par rapport à l'espace. Les verbes de parole, en revanche, incluraient dans leur représentation conceptuelle profonde un objet, à savoir les paroles produites et, dans la mesure où ils impliquent par nature un objet, ils seraient naturellement transitifs.

Par les méthodes de recherche nous avons fait l'analyse des champs lexicaux des verbes avec les méthodes de recherche comparative et analytique, plus efficacement en notamment nous avons gardé notre point de vue aux méthodes cognitives et synchronique.

Notes et Références

Remarque 1

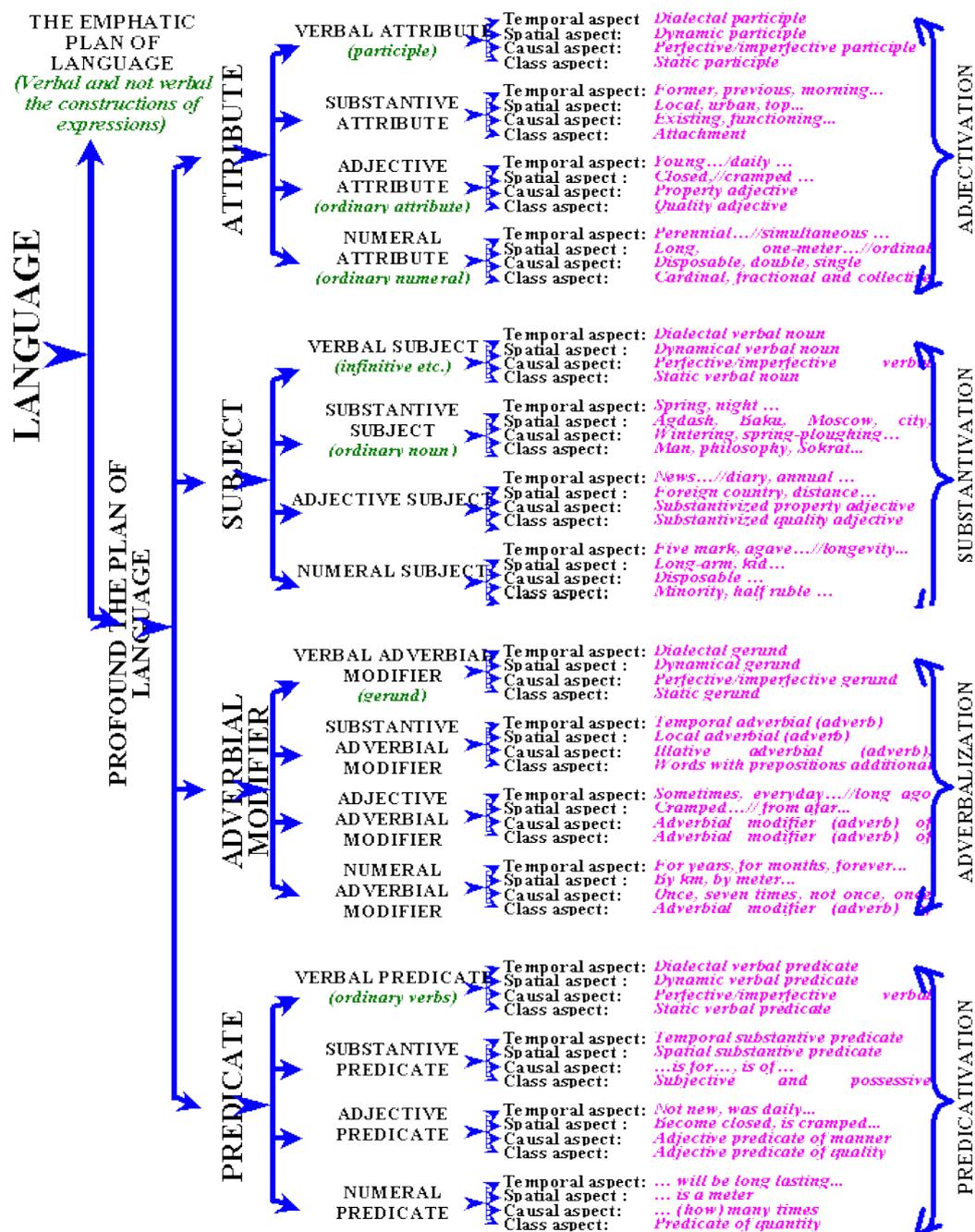
Les substantifs sans prépositions accompagnants les verbes dans la phrase ne supposent pas toujours les compléments directs du verbe — ils peuvent être les compléments circonstanciels qui servent à désigner les lieux de l'action, le temps, la mesure p ex il travaille 2 heures de suite. Nous avons couru 3 kilomètres. Et ce n'est que l'analyse sémantique de la phrase, qui permet de définir le rôle de tel substantif comme celui du complément direct ou circonstanciel.

Les verbes transitifs indirects s'adjoignent des compléments à l'aide des prépositions tels que à, sur, contre, auprès, après, de. Mais les plus employées sont les prépositions sont à et de. Les verbes transitifs directes et indirectes sont souvent synonymes p ex succéder à et suivre qqch, se souvenir de, se rappeler qach,. Cependant la construction sans préposition peut représenter le sens direct du verbe et celle avec préposition un sens figuré. Soit le caractère morale de l'objet. P es applaudir un acteur, applaudir à une décision. Réfléchir la lumière, à un problème.

Remarque 2

Il existe une tendance à envisager le fait de la transitivité comme un fait purement sémantique. Certains auteurs Bally, Débours, considèrent comme transitifs tous verbes exigeants un complément pour le complété et même un complément circonstanciel. Par ex. : Débours dit que dans la phrase *il dine à Paris* le verbe est intransitif. Tandis que *il va à Paris* - transitifs. Car le verbe *aller* exige l'emploi d'un complément circonstanciel. Mais cette opinion ne semble pas assez solidement fondée. Реферовская estime qu'à première vue il peut sembler que la possibilité de réunir sans préposition un complément à un verbe dépend de la valeur sémantique du verbe. Mais cette valeur même change sous l'influence d'un complément présent dans la phrase. Par ex. : *la leçon commence, nous commençons la leçon. Je descend ma valise - de la montagne.*

Tableau pour comparer de deux langues franco-anglaise :



Bibliographie

I

1. Karimov I. A. "Yuksak ma'naviyat – yengilmas kuch" Toshkent, 2008
2. Karimov I. A. "Vatan ravnaqi uchun har birimiz mas'ulmiz" Toshkent, 2001
3. Mirziyoyev Sh. M. "Tanqidiy tahlil, qat'iy tartib-intizom va shaxsiy javobgarlik - har bir rahbar faoliyatining kundalik qoidasi" Toshkent, 2016.
4. Jacqueline Picoche, *Structures sémantiques du lexique français*, 1986

5. Bernard Victorri dans *La Polysémie, construction dynamique du sens*, 1996
6. Martinet, « Éléments de linguistique générale » 1967
7. J.-P. Sartre, *Les mots*, 1964
8. Desclès J.P. « La notion d'aspect », 1980 :195-229
9. Guéron, «*Sur la syntaxe de l'aspect*», 1987
10. Z.Vendler, *Linguistics and Philosophy*, chap.IV « Verbs and times », 1967,15
11. M. Embareck, *Sur la ligne blanche*, 1984
12. Jacqueline Picoche, *Structures sémantiques du lexique français*, 1986
13. Bernard Victorri dans *La Polysémie, construction dynamique du sens*, 1996
14. Projet de lexicologie, Analyse des verbes désadjectivaux, par Fabien Andreani,
15. Maiol Gispert Garreta et Paul-Eric Langevin
16. Gustave Guillaume « *Le problème de l'article et sa solution en langue*
17. « *française* » (1919, Paris, Hachette)
18. Maurice Grevisse « *Bon Usage* » 1973
19. Embareck M., *Sur la ligne blanche*, 1984

II

1. Anscombe J.C., Ducrot O., 1976, L'argumentation dans la langue//Langages n° 42, pp. 5-27.
2. Arutjunova N.D., 1982, Lingvističeskie problemy referenzii//Novoje v zarubežnoj lingvistike. M., pp. 18-57.
2. Bally Ch., 1965, Linguistique générale et linguistique française, Bern (Francke).
4. Charolles M., 2002, La référence et les expressions référentielles en français, Gap, Ophrys, p. 165.
5. Kleiber G. et Galmiche M., 1994, Sur les noms abstraits in Nominales - Essais de sémantique référentielle, Paris, Armand Colin, p. 52. 19 Id. 20 Ibid., p. 53.
6. Touratier C., 2000, La sémantique, Paris, Armand Colin, p. 16. 26 Rousseau A., Les mots abstraits : une approche interdisciplinaire, in FLAUX N.,
7. Glatigny M. et Samain D., 1996, Les noms abstraits – Histoire et théories, Lille, PU du Septentrion, p. 58. 27 Ibid., p. 59. 28 Id. 29 Id.

8. Rousseau A., Les mots abstraits: une approche interdisciplinaire, in Flaux N.,
9. Depecker L., 2002, Entre signe et concept – Éléments de terminologie générale, Paris, éd. Sorbonne Nouvelle, p. 32.
10. Roland Éluard, La Lexicologie. Paris, PUF, Que sais-je ? 2000.
11. Georges Matoré, La Méthode en lexicologie. Paris, Didier, 1973.
12. Marie-F. Mortureux, La lexicologie entre langue et discours. Paris, SEDES, 1997.

III

1. Абрамова Н.Т. 1996, О природе и статусе перцептивного строя языка. - М.: РАН, Ин-т философии, с. 28-48.
2. Амосова Н.Н. 1963, *Основы английской фразеологии*. Ленинград.
3. Арнолд И.В. 1967, *Семантическая структура слова и методика её исследования*. Ленинград.
4. Башмакова И.С., 1998, Символическая содержания имени собственного (антропонима) в составе фразеологизмов. Иркутск, с. 20-21.
5. Блох М., Семенова Т.Н. 1991, Имя собственное личная и его номинативные свойства//*Иностранные языки в школе*. №. 24. Москва.
6. Болотов В.И. 1972, *К вопросу о значении имен собственных*// Восточнославянская ономастика, Москва..
7. Данилина Е.Ф. 1972, К вопросу о лексическом значении личных имен // *Лексика и словообразования русского языка*. - Пенза, с. 22-51.
8. Калинин В.М. 1999, *Поэтика онима*, Донецк, 408 с.

Site internet : Fabien Andreani, Maiol Gispert Garreta et Paul-Eric Langevin,

Projet de

lexicologie, Analyse des verbes, <https://www.salle34.net/les-champs-lexicaux/> .

URL:<http://www.universalis.fr/encyclopedie/champ-semantique-et-champ-lexical/>